

Après les droits civils et politiques (vus sous l'aspect de la participation), les droits économiques et sociaux (pris sous l'angle du logement), nous abordons en 2006 et 2007 les droits culturels, que nous envisageons à la lumière du droit d'accéder aux savoirs. Comme l'avoir, le savoir est inégalement réparti dans notre société (*voir encadré*). Celui qui ne sait ni lire ni écrire, celui qui n'a pas pu acquérir une formation de qualité et valorisée sur le marché, porte d'accès privilégiée à un emploi stable et valorisant, est condamné à vivre en marge, le plus souvent dans la pauvreté. Et malheureusement, quand on naît dans une famille en situation d'exclusion sociale, il est difficile de sortir de la pauvreté et de la marginalisation.

« Alors que la pauvreté économique touche surtout la personne dans la dimension de l'« avoir », la pauvreté culturelle touche, par contre, l'être humain lui-même, dans son « être », dans sa dignité personnelle, dans sa signification pour autrui. La pauvreté culturelle est probablement la forme d'exclusion la plus profonde¹. »

Cette exclusion par le savoir (ou plutôt par l'ignorance) est d'autant plus grave que, nous dit-on, nous entrons dans une nouvelle ère, celle de la « société de la connaissance² ». Mais les savoirs qui sont mis en valeur dans cette société sont très limités : informatique, nouvelles formes de télécommunications, technologies de pointe... Ils rapportent beaucoup d'argent à une poignée de privilégiés qui ont les moyens – et l'envie – d'accéder à ces savoirs-là. Mais notre vie est faite d'une multitude de savoirs qui n'ont souvent rien à voir avec « la société de la connaissance » ; il s'agit notamment des savoirs collectifs et populaires, qui procurent un sentiment d'appartenance, de dignité, d'utilité. Toute une série de savoirs – manuels, techniques, familiaux, relationnels, ... – ne sont plus reconnus par le courant dominant (et néolibéral) de notre société, alors qu'ils sont et seront toujours utiles dans la vie quotidienne. Pour preuve : la réputation de l'enseignement technique et professionnel par rapport à l'enseignement général...

Pour que chacun-e puisse accéder aux savoirs et, par là, à une vie digne et épanouissante au sein de la société, la condition première est la confiance en soi. Se sentir apprécié, reconnu-e, utile, exister aux yeux des autres, c'est la base de la dignité humaine et aussi de tout apprentissage. Cela commence dès la petite enfance et dans le regard des parents. Par la suite, c'est dans le regard des enseignants, des éducateurs, des animateurs que cette confiance se construit – ou se perd.

En outre, assurer l'accès aux savoirs demande qu'on y mette les moyens. Des moyens financiers, mais aussi un environnement familial, scolaire, social, culturel qui permette à chacun et chacune d'acquérir suffisamment de savoirs et de compétences pour trouver une place dans la société, être reconnu, mettre ses talents au service de ses proches et de la collectivité. Il s'agit là d'une responsabilité collective, qui doit être assumée par le pouvoir politique. Pas question d'incriminer les seuls enseignants, qui eux-mêmes n'auront de cesse de se plaindre de la « démission » des parents.

1. Dans *Que serais-je sans droits?*, dossier Vivre Ensemble Éducation, octobre 2003.

2. Ce discours était prépondérant lors du sommet européen de Lisbonne en 2000. L'objectif était de « devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale », <http://europa.eu.int/comm/employment_social/news/2000/newsagenda_fr.htm>.

Dans l'accès aux savoirs – à tous les savoirs –, l'école joue bien sûr un rôle primordial et il faut lui donner les outils pour mener à bien sa mission, qui est essentielle pour l'avenir de nos sociétés. La famille est également au premier plan, et elle a aussi besoin d'un soutien social, pour que l'exclusion culturelle et sociale ne se reproduise pas de génération en génération : soutien dans l'exercice du métier de parent, formation des adultes, formation des futurs enseignants, structures qui favorisent la rencontre, la solidarité, le lien entre les familles.

Autour de l'école, de la petite enfance à l'âge adulte, les chemins du savoir sont nombreux ; il est important que tous et toutes puissent y accéder, et en priorité les familles en situation de pauvreté. Bibliothèques, ludothèques, musées, activités sportives, mouvements de jeunesse, mouvements d'éducation permanente, éducation aux médias, associations de quartier, entreprises de formation par le travail sont autant de lieux où l'on acquiert des savoirs – intellectuels, mais aussi des savoir-faire et des savoir-être indispensables à l'épanouissement et la vie en société.

Face à tout cela, le défi n'est-il pas de donner une place au sein de l'école à tous les types de savoirs, pour que chacun-e s'y sente reconnu-e ? De décloisonner les « lieux » : ouvrir l'école sur la famille, sur son environnement, sur le monde culturel et associatif qui l'entoure ? De retrouver enfin la voie des échanges informels, des transmissions entre générations, des savoirs partagés au sein d'un groupe, des rencontres avec d'autres cultures ?

Savoir pour être quelqu'un, se former pour se transformer et – pourquoi pas ? – contribuer à transformer un monde injuste... Parcourons ensemble quelques-uns des sentiers – parfois escarpés – du pays des savoirs.

L'exclusion : une fatalité ?

Toutes les enquêtes le confirment, hélas, l'accès aux savoirs et aux pratiques culturelles (sources de savoirs) est très inégalement réparti dans la population. Dans une monumentale étude qui fait autorité*, on apprend ainsi que les ménages aux plus faibles revenus sont aussi les moins diplômés. On découvre que 93 % des diplômés de l'enseignement supérieur (moyens et hauts revenus) envisagent des études supérieures pour leurs enfants. Bien sûr ! Mais seulement 30 % des parents n'ayant pas dépassé le certificat de l'enseignement primaire. Or, ce pari sur l'avenir des enfants est évidemment un des plus puissants moteurs d'accès aux savoirs.

Mais chez beaucoup de parents à faibles revenus et peu diplômés, l'accès à l'enseignement supérieur ne peut, selon eux, être envisagé pour leurs enfants, faute de moyens financiers, mais aussi à cause de ce qu'ils considèrent comme un manque de moyens intellectuels de leurs enfants (« il n'a pas la tête, c'est comme son père »). Impasse ? Un fatalisme qu'il faut reconnaître et comprendre... avant d'entamer des actions pour essayer d'en sortir.

Les inégalités concernent aussi la fréquentation des musées, la pratique artistique, les jeux de société (28 % des bas revenus jouent avec leurs enfants pour 55 % des hauts et moyens revenus). Même la pratique sportive n'échappe pas à cette logique : les activités sportives encadrées sont trois fois plus fréquentées par les enfants des ménages à hauts revenus que par les autres.

* VANDER GUCHT D., *Revue de l'Institut de sociologie de l'ULB*, 1998.

Tous égaux à l'école ?

Dans une société où sévissent les inégalités économiques, l'école doit contribuer à les réduire : tous les enfants doivent y aller puisqu'elle est obligatoire dès 6 ans, et ils suivent tous le même programme à l'école primaire¹. L'école : outil d'égalité ?

Pas le même regard...

La réalité est malheureusement différente. Et cela dès l'école maternelle. Attention, pas question de mettre en cause la bonne volonté de l'immense majorité des institutrices et puéricultrices ! Pourtant, on doit bien constater que, souvent, les parents des familles populaires ne s'y sentent pas reconnus. Langage, habillement, hygiène... une série de « détails » peuvent rapprocher ou, au contraire, créer de la distance. Ainsi, certains enfants « propres » et « bien élevés » seront plus souvent sollicités, gratifiés d'un sourire ou d'un bravo. Tandis que d'autres... C'est très humain et nous pratiquons presque tous, souvent inconsciemment, ce type de ségrégation.

Néanmoins, on devrait insister lourdement, dans la formation des travailleurs de la petite enfance, sur ces tendances qui se traduisent par une forme de sélection « non verbale ».

Il est reconnu que l'école maternelle joue un rôle prépondérant dans la réussite dans l'enseignement primaire. Elle devrait permettre à tous les enfants, quelle que soit leur situation sociale, d'acquérir une base solide sur laquelle s'appuyer pour la suite : vie en groupe, respect des règles et des horaires, entraide, manipulations préparant à l'écriture, acquisition d'un langage élaboré, curiosité, confiance en soi, respect de l'autre, ...

Dans le dossier « Chemins de participation », en 2004, nous citions l'expérience « Pygmalion à l'école ». Elle s'applique particulièrement à la situation des institutrices maternelles – et des enseignants en général – qui, sans le vouloir, inconsciemment souvent, tendent à « étiqueter » les élèves (en fonction de leur aspect physique ou de celui de leurs parents, en fonction de leur origine, de leur façon de parler ou de se taire, ...) et à adapter leur comportement à ce qu'ils/elles attendent – ou n'attendent pas – d'eux. « Il s'agissait de présenter des cancrès à des enseignants, en début d'année scolaire, comme s'ils étaient de brillants élèves, et de brillants élèves comme s'ils étaient des cancrès. À la fin de l'année, les uns et les autres avaient évolué dans le sens de leurs fausses étiquettes : les premiers avaient réussi au-delà des espérances, et les seconds avaient régressé. Ce qui prouve qu'en ayant une attente positive de l'autre, je peux l'encourager à évoluer et à grandir. Tandis que si j'ai de lui une perception négative, je risque d'entraver son développement. Le regard que nous posons sur les autres n'est pas innocent : en « classant » les gens d'entrée de jeu, nous les enfermons dans leurs croyances, alors qu'en faisant preuve d'ouverture, nous les aidons à s'en libérer. C'est une grande responsabilité*. » Être conscient-e de cela lorsqu'on accueille les enfants à la rentrée et y être attentif, c'est déjà un grand pas vers l'égalité des chances, non ?

* Sonia Devos (psychologue), dans *Gaël*, mai 2004, p. 127.

1. Sauf s'ils sont orientés vers l'enseignement spécialisé (voir encadré au paragraphe « Pas les mêmes écoles... »).



Photo : G. Sanglan

Il y a une quinzaine d'années, aux Aumôniers du travail, gros établissement d'enseignement technique et professionnel de Charleroi, une expérience intéressante de rapprochement entre l'école et les parents des élèves de 1^{ère} accueil a été tentée. François Saucin, assistant social du PMS, nous la raconte.

Partant du constat que « les parents ne viennent que très difficilement aux réunions de parents, et que ceux qui viennent sont souvent ceux qui en auraient le moins besoin », l'équipe PMS de l'école et la direction décident d'essayer autre chose que le traditionnel mot d'invitation dans le journal de classe.

En début d'année, à un moment sans enjeu scolaire ni pour les élèves, ni pour les parents (pas de bulletin, pas d'examen...), j'ai rencontré les parents de tous les élèves de 1^{ère} accueil chez eux, avec leur accord et sur rendez-vous.

Outre le fait de faire connaissance avec eux sur leur propre terrain, ce qui les sécurisait, je préparais avec eux la première rencontre avec les enseignants. Que voulaient-ils exprimer aux enseignants ?

J'ai effectué la même démarche auprès des enseignants : « Que voudriez-vous dire aux parents ? »

Après cette démarche, beaucoup trop résumée ici, 80% des parents sont venus à la réunion. Un vrai succès, qui démontrait largement combien les parents peuvent assumer leur rôle éducatif quand on leur permet de redécouvrir leurs compétences.

Malheureusement, nous avons dû abandonner cette manière de faire pourtant très positive, faute de temps et de moyens. Aujourd'hui, dans notre centre PMS, nous ne sommes que deux assistants sociaux pour 8 000 élèves !

Nos responsables politiques devraient comprendre qu'investir des moyens dans la prévention, c'est parier sur l'avenir. Ce devrait être une priorité de soutenir à ce niveau les services de première ligne.

Pour que tous les enfants aient leur chance, il faut que l'école ait la volonté d'aller à la rencontre des parents, de comprendre leur logique, leur culture, qui n'est pas nécessairement celle de l'école et de trouver ensemble un « territoire commun » où l'enfant puisse grandir harmonieusement. Si les parents ne se sentent pas à l'aise à l'école, s'ils se sentent jugés, dévalorisés, les enfants vivront à coup sûr la même exclusion, et cela aura des conséquences sur le reste de leur existence.

Un sociologue britannique, Basil Bernstein, « avait constaté que les compétences linguistiques des enfants favorisés et celles des milieux culturellement pauvres ou d'origine immigrée différaient à ce point qu'elles menaient à deux façons différentes d'appréhender la réalité : le code restreint est celui de la pensée concrète et le code élaboré, celui de la pensée abstraite. Pour ceux qui ne possèdent que le code restreint, accéder au savoir souvent abstrait que dispense l'école nécessite un investissement énorme. »*

* MOREAU Pierre, *Mieux comprendre l'exclusion sociale*, L'Harmattan, p.55

Pas les mêmes écoles...

On fait la file aux portes de quelques écoles huppées pour y inscrire des enfants, parfois plusieurs années à l'avance : l'accès passe par des filtres nombreux – économiques, sociaux et culturels. D'autres écoles sont considérées comme des « poubelles » où les familles aisées ne mettraient jamais leurs enfants. Les écoles à « mixité sociale » se font de plus en plus rares. L'écart entre écoles « haut » et « bas de gamme » ne cesse de se creuser. C'est pour cela que la Communauté française est si mal classée dans les enquêtes internationales (PISA) qui ont fait tant de bruit dernièrement. Notre Communauté forme en fait un nombre tout à fait respectable de « bons » ou « très bons » élèves. Mais notre système « produit » également un des plus importants pelotons d'élèves « faibles » ou « très faibles »... qu'on retrouve évidemment massivement dans les écoles fréquentées par les familles défavorisées. Et les mesures prises jusqu'à présent, du type « discrimination positive », sont beaucoup trop timides, puisque l'écart ne cesse de se creuser !

En Hainaut, 67% des enfants de cadres et professions libérales et 89% des enfants d'enseignants fréquentent l'enseignement général. D'autre part, 66% des enfants d'ouvriers et 79% des enfants dont les parents sont sans profession fréquentent l'enseignement technique ou professionnel.*

* HIRTT N. et KERKHOFS J.-P., *Inégaux devant l'école. Enquête en Hainaut sur les déterminants sociaux de l'échec et de la sélection scolaires*, APED, 1997.

Inégalités entre écoles, inégalités entre filières aussi. Toutes les enquêtes le disent : les « orientations » vers l'enseignement professionnel concernent bien plus les enfants de parents « ouvriers » et « sans profession » que les autres. S'il s'agissait de choix largement positifs, on ne pourrait que s'en réjouir. Mais nous vivons dans un pays où l'enseignement général est survalorisé et considéré comme la filière « noble ». Il est bien vrai qu'il constitue la voie royale d'accès aux études supérieures. Le cercle vicieux est bouclé ! Dans une même filière, il est intéressant d'observer également comment filles et garçons sont orientés différemment.

Quels savoirs ?

Bien souvent, l'école ne fait pas assez de place aux savoirs « non intellectuels ». Elle met en avant la « culture cultivée » et ne prend pas en considération les savoirs moins reconnus... et plus répandus, quel que soit le milieu d'origine. Elle néglige les savoirs domestiques (liés à la maison) et familiaux au sens large qui vont de l'aménagement-restauration à l'art culinaire, au potager, au tricot, à la

Enseignement spécial... spécialement pour les enfants pauvres ?

Mais pourquoi les enfants des familles défavorisées arrivent-ils dans l'enseignement spécial* ? Jusqu'il y a peu, ils y étaient envoyés en catastrophe vers 9-10 ans, après un ou deux redoublements parce que l'école ne voyait pas, ou plus, « quoi faire » face aux retards scolaires (surtout en lecture). Actuellement, les enfants sont orientés très tôt vers ce type, avant même l'entrée en primaire.

Ils sont diagnostiqués comme « débiles légers » parce qu'ils n'ont pas les mêmes compétences que la plupart des autres élèves. Mais quelle connaissance a l'école de leurs conditions de vie, de l'expérience de leur milieu et de leurs autres savoirs ? Ceux de la débrouille, de la survie qui permet à la famille de rester en vie, de rester ensemble. Ainsi, un enfant de quatre ans, parlant mal, peu habile aux exercices scolaires, aide sa maman à habiller les plus petits, fait des courses ; un enfant perçu comme débile, maladroit, bat les cartes avec une dextérité incroyable ! Ils sont aussi perçus comme débiles légers, ces enfants, parce qu'ils ne disent rien, ne participent à rien, ne « font » rien en classe. Mais quel sens a pour eux ce qu'on leur dit, ce qu'on leur propose ? Quel accueil ont reçu leur première parole, leur premier acte, souvent si maladroits, si « différents » ? Quel regard sentent-ils porté sur leur famille, sur leur personne... pour avoir envie d'avancer, pour oser franchir cet énorme fossé entre ce qu'ils connaissent et ce nouveau monde qui leur apparaît souvent comme menaçant ? [...]

Noëlle Desmet, ancienne enseignante, membre de Changements pour l'égalité (CGE)

* C'est le centre psycho-médico-social (PMS) qui prend la décision d'orienter un enfant vers l'enseignement spécialisé, à la demande de l'école ou des parents.

décoration, à la danse, la connaissance de la nature, la musique, le conte, le dessin, le chant... Nous abordons là un des enjeux de la réflexion sur l'accès aux savoirs : la place réservée aux savoirs du quotidien, la reconnaissance de ces savoirs. Passage obligé pour questionner l'élitisme ambiant et bousculer les hiérarchies établies.

Cet élitisme est entretenu par l'École qui ne laisse pas de place – après les classes maternelles – à ces savoirs du quotidien. Conséquence : nombre de parents des milieux populaires ne s'y sentent pas chez eux, leurs enfants le perçoivent et ça leur fait mal. Un potager autour de chaque école primaire, des ateliers cuisine, mécanique et électricité dans chaque école secondaire, ... voilà un beau tronc commun. Mais attention, reconnaître ces savoirs et les valoriser ne veut pas dire limiter l'horizon des enfants et leur refuser l'accès aux richesses culturelles reconnues. Au contraire. Mais la reconnaissance que chaque enfant, chaque famille est porteur d'une culture, riche de savoirs est capitale pour développer l'estime de soi et la confiance en soi, indispensables sur les chemins pavés d'embûches de l'accès aux savoirs.

« Les bases » : oui mais lesquelles, comment et pour quoi ?

Aujourd'hui, les responsables politiques ont un credo pour limiter le taux d'échecs à l'école : « Il faut commencer par les bases. Concentrons-nous sur l'essentiel. » La trinité « lire, écrire, compter » fait l'unanimité. Attention aux solutions « simples » qui risquent de nous égarer sur de fausses pistes...

Les savoirs techniques et artistiques semblent parfois à mille lieues les uns des autres. Des initiatives montrent qu'il n'en est rien. À Paris, par exemple : deux femmes travaillant partiellement à l'Opéra ont décidé de rapprocher les élèves de cette grande institution artistique. Elles évoquent l'idée de « *faire quelque chose pour ouvrir l'opéra à des publics qui en sont éloignés, des enfants, des jeunes et, tant qu'à faire, à ceux qui prennent la crise sociale en pleine figure et en plein cœur* ».

Ces deux femmes ont commencé sobrement avec quatre établissements scolaires de la région parisienne (côté Seine-Saint-Denis... la banlieue avec ses pauvretés et ses aspirations) par la visite des lieux, la découverte architecturale. Mais très vite est venue l'idée plus porteuse des métiers. « *Par tradition autant que par nécessité, une maison d'opéra est notoirement un corps de métiers rassemblés autour d'un spectacle à faire ou à monter. Coudre, habiller, coiffer, maquiller, travailler le bois, repasser, éclairer, stocker, transporter, conserver... Dans une maison d'opéra, le travail du menuisier contribue à la beauté du spectacle. L'un et l'autre ne se découpent pas en tranches.* »

« *L'expliquer, l'exposer, c'est cela qu'il faut faire maintenant* », se disent les deux promotrices. Établir des passerelles avec les élèves dont beaucoup viennent des filières techniques ou professionnelles. Et quand bien même n'en viennent-ils pas, la leçon mérite d'être entendue ! L'opéra rassemble ce que la société divise, le savoir-faire technique et le savoir-faire artistique. [...] »*

* Texte de Noëlle Desmet, au sujet du livre de Daniel Conrod, *Les passagers de l'opéra*, Actes Sud junior Éducation, 1999.

D'abord, on observera que les enseignants n'ont jamais abandonné le « lire, écrire, compter » et qu'ils constatent que « faire toujours plus de la même chose » ne donne pas des résultats très probants. « *Plus les élèves éprouvent des difficultés sur ce qu'on appelle communément les bases, plus l'entêtement sur ces bases les met en échec².* »

Autre remarque : la trinité ne mentionne pas « parler ». S'exprimer clairement et calmement, pour être entendu. Ce serait moins important ? Curieuse omission que celle du langage oral qui est – et de loin – le mode de communication le plus répandu et source de tant de malentendus, d'incompréhensions et de violences. Quand le cri et l'interjection, si pas l'injure, sont devenus des modes d'expression usuels !

L'hymne du « retour aux savoirs de base » risque de faire des dégâts. Non qu'il faille abandonner l'ambition d'une maîtrise par tous les élèves des outils que sont « lire, écrire, compter ». Mais si on posait déjà les questions « quoi ? » et « pour quoi ? », on donnerait plus de sens et surtout plus de souffle et d'ambition au projet de la société pour son École.

Philippe Meirieu³ propose de fixer comme objectif l'accès de tous les élèves aux « **fondamentaux de la citoyenneté** » : « *ces fondamentaux sont constitués par ce qui permet à un citoyen d'exercer sa responsabilité sociale et politique* ». Perspective ambitieuse et à hauteur d'homme de notre temps (voir encadré).

2. MEIRIEU Philippe et LIENSBORGHES Jacques, *L'enfant, l'éducateur et la télécommande*, Labor, 2005.

3. *Idem*.

« Les fondamentaux de la citoyenneté »

*Tout d'abord, tout citoyen doit pouvoir accéder aux langages qui lui permettent d'entrer en relation avec autrui et de comprendre le monde. Ce ne sont pas seulement le langage écrit et oral qui sont en jeu ici, mais aussi, bien sûr, le langage du corps. À ce titre, la danse, le mime et le théâtre devraient trouver toute leur place dans l'institution scolaire car ce sont des moyens de formation extraordinaires. Il y a aussi le langage de l'image qui doit être abordé spécifiquement. Sans oublier évidemment le langage mathématique... À côté des langages, et dans leur prolongement direct, il y a tout ce qui relève de la démarche créative... Nous sommes des personnes créatrices qui avons besoin de rencontrer d'autres êtres humains à travers des œuvres et par des œuvres. L'approche de la démarche créative, que ce soit par le geste, l'écrit, la peinture, la fabrication d'objets... relève bien des objectifs prioritaires de l'École. La création n'est pas anecdotique puisque c'est ce qui permet à l'humain de se dégager de tout ce qui est mécanique en lui...**

* MEIRIEU Philippe et LIESENBOGHIS Jacques, *L'enfant, l'éducateur et la télécommande*, Labor, 2005.

**Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens.
Tu m'impliques, j'apprends.**

Benjamin Franklin

Chaque élève a droit aux apports de savoir et de réflexion qui l'aideront dans ce qui est la tâche de toute une vie : devenir celui que l'on choisit d'être. Refuser à certains, sous prétexte qu'ils sont catalogués « mauvais élèves » ou « faits pour le travail manuel », l'accès à un exercice intellectuel aussi fondamental que la philosophie, c'est accepter le découpage de l'humanité en catégories hiérarchisées, c'est-à-dire accepter la barbarie.*

* JACQUARD Albert (avec la participation de Huguette Pagès), *Petite philosophie à l'usage des non-philosophes*, Éd. Québec-Livres, p. 165.

Le projet est donc de faire accéder tous les élèves à une meilleure intelligence du monde. Meirieu (mais il n'est pas le seul) précise les domaines de savoirs à explorer en priorité : « *Je distingue trois domaines : celui des savoirs patrimoniaux⁴, celui des savoirs scientifiques et techniques et celui qui englobe la santé, l'environnement et le développement durable. Prenons ce dernier : il est évidemment très important puisqu'il concerne les rapports entre l'homme, la nature et le monde. Il y a là une multitude de connaissances à s'approprier qui appartiennent à la biologie, à l'écologie, à la géographie, à la sociologie, etc. Il s'agit ici de comprendre concrètement que la solidarité n'est pas d'abord un idéal, mais une réalité objective fondamentale : que rien de ce que nous faisons n'est innocent au regard de la chaîne humaine et de l'univers auxquels nous appartenons...* »

Mettre en avant la création n'est pas en contradiction avec l'acquisition des fameuses « bases ». Les élèves, stimulés par un défi et portés par la confiance de leur professeur, vont parfois bien plus loin que l'on pourrait imaginer...

4. Histoire, sculpture, peinture, musique, architecture, ...

Une ouverture sur le monde

L'Institut Sainte-Marie se situe à Châtelineau et compte parmi ses élèves beaucoup de jeunes en situation de précarité. C'est une école technique et professionnelle, ainsi qu'un Centre de formation en alternance (CEFA).

Il y a quelques années, des enseignants soucieux d'élargir les horizons des élèves aux relations Nord/Sud, ont proposé aux jeunes d'ouvrir un « Jeune Magasin du monde » en partenariat avec Oxfam.

Ce magasin a démarré et rencontré un beau succès. C'est dans sa foulée que notre école, qui développe des sections « cuisine », « boulangerie-chocolaterie » et « vente » s'est intéressée au chocolat et à sa filière de production et de commercialisation. Pour aller plus loin, nous avons mis sur pied un projet européen avec cinq autres écoles sur le thème du commerce équitable. Très vite, nous nous sommes rendus compte que, pour mieux cerner la question, l'idéal serait d'établir des liens avec un pays producteur de cacao. Nous avons choisi l'Équateur, plus particulièrement une micro-entreprise productrice de cacao, partenaire d'une asbl châtelettaine. Des échanges se sont noués progressivement au fil du temps et un réel partenariat est né autour du chocolat. Les jeunes ont découvert la situation économique du pays. Certains se sont mis à apprendre l'espagnol pour pouvoir accueillir les partenaires équatoriens qui sont venus nous rendre visite en mai 2006.

Un rêve un peu fou nous anime : celui de partir avec un petit groupe d'élèves en Équateur, l'an prochain.

Ce projet nous mobilise beaucoup et a enclenché chez les jeunes tout un processus d'apprentissage et une grande ouverture sur le monde.

Philippe Burgeon, enseignant à l'Institut Sainte-Marie de Châtelineau



Photo : G. Sanglan

Voix nomades...

Enseigner les savoirs de base peut se faire par des chemins de traverse, au départ d'activités concrètes et des propositions des élèves. Un bel exemple à Bruxelles : « Cette classe-là de 2^e professionnelle¹ était une classe coopérative au plein sens du terme. Avec productions costaudes durant les douze heures de cours pratiques, vente par correspondance, bénéfices, gestion par toutes les petites institutions mises en place et tenues ensemble par le Conseil.

La production d'objets artisanaux se faisait donc sur commande. Les clients choisissaient et commandaient, sur le mode 3 Suisses, à partir d'un catalogue composé au cours de français. Pas vraiment de concepts à visiter, pas d'opérations mentales un peu complexes, pas consciemment en tout cas. De l'écriture descriptive, de la recherche de mots pour préciser dimensions, couleurs et autres et pour donner l'envie d'acheter.

Certains moments d'or ont pourtant déclenché de nouvelles modalités de s'approprier la langue. Au-delà de leurs articles à vendre, les élèves souhaitaient se faire connaître, elles-mêmes. Se dire n'allant pas de soi, éviter le trop plat

non plus, j'avais apporté une série de beaux albums avec dessins, textes, photos, histoire d'ouvrir des portes.

L'un d'eux, « Chants tatoués² », a particulièrement fasciné les élèves. Elles retournaient sans cesse à ses dessins pour la couverture de leur catalogue, mais aussi à des textes qui les accompagnaient. Une phrase est venue là tout à coup, faisant l'unanimité : « AU CARREFOUR DES VILLES DE PIERRE LA VOIX NOMADE MÉTAMORPHOSE LA FIXITÉ DU NÉANT ». Je reste assez stupéfaite.

- Pourquoi cette phrase-là ?
- Parce qu'elle fait bien. Ils vont voir qu'on n'est pas des débiles.
- Parce que cette phrase parle de nous.
- Ah bon ! Expliquez-moi, je ne comprends pas.
- Nous aussi on est en ville.
- Si la phrase parle de vous, vous y voyez sans doute d'autres choses encore ?
- C'est difficile à expliquer, mais moi, je le dis : c'est nous. Nomades, c'est comme ceux du désert. Avec des dessins bleus dans la peau, comme ma grand-mère.

On l'a compris : il s'agit, dans le contexte utilitariste ambiant, de réhabiliter la priorité des dimensions humaines dans la formation obligatoire pour tous. Et c'est par ces différents langages, par ces différents savoirs qu'on parviendra aussi à une maîtrise par tous de la lecture, de l'écriture et du calcul.

Sommes-nous prêts – politiques, enseignants, parents – à nous engager sur ces sentiers trop peu explorés, mais très prometteurs ? En sachant qu'il s'agira de bouleverser profondément des mentalités et des programmes auxquels nos décideurs s'attaquent maladroitement et timidement. Sans proposer un horizon et sans entretenir une réflexion permanente sur les priorités éducatives pour demain et après-demain. Comment acceptons-nous que la télévision de service public ne consacre pas de magazines réguliers à ces questions cruciales, alors que le vin, le cheval, la bourse, la météo, l'immobilier, ... ont droit à des émissions hebdomadaires, voire quotidiennes ?

Et l'égalité de réussite ?

Même si les pourcentages moyens sont contestables et relatifs, ils sont frappants. En Hainaut, un enfant a 70 % de chances de terminer sa scolarité primaire avec 80 % à son bulletin, quand les revenus annuels de ses parents atteignent 50 000 euros. Cette probabilité tombe à 40 % pour un enfant dont les parents ont des revenus inférieurs à 13 000 euros. Ces inégalités vont marquer la suite du

– Mais alors, on n'irait pas voir de plus près, avec tout un travail, comment la phrase parle de vous ?

Devant le oui enthousiaste et la demande de déjà écrire la phrase en grand sur une feuille, je dis que j'ai envie de préparer quelque chose pour la semaine prochaine.

– Et alors, on saura bien expliquer ? demande Horia.
– J'en suis sûre.

La recherche a débuté par des activités en trois sous-groupes qui ont travaillé sur le vocabulaire, sur la structure de la phrase, sur la formation des mots. La phrase a été triturée, transformée, dé- et reconstruite, elle a donné lieu à l'écriture de textes sur le thème évoqué.

Voici un exemple de ces textes : « Nos parents sont partis de Tanger, El Hoceima, Oujda, Caltanissetta pour Munich ou la France puis Bruxelles. Ils sont passés d'un pays dans un autre pays, d'un village dans une ville, de la montagne dans une rue, du soleil dans la pluie. Ils ont croisé plein d'autres gens, des gens gentils et des gens qui les regardaient drôlement. Avec ces voyages et leur arrivée ici, ils

ont changé des choses dans les rues et dans les maisons de Bruxelles. Ils ont fabriqué des choses qui n'existaient pas : mon père a fabriqué des tunnels de métro. Ma mère a arrangé le salon avec des coussins et une grande table ronde, basse. Et nous aussi on est arrivées. On a changé des choses chez vous : maintenant vous entendez des musiques du Maroc et pas avant. Maintenant vous voyez comment sont chez nous les mariages et les danses et pas avant. Maintenant vous mangez du couscous, des tajines et des gâteaux marocains. Et nous, on a changé des choses aussi : on a reçu des crêpes des voisins et on a fabriqué des bûches de Noël à l'école et ma mère a acheté des jouets à mon petit frère pour la Saint-Nicolas. Voilà, c'est les voyageurs, c'est les oiseaux venus de loin qui ont métamorphosé Bruxelles et Bruxelles qui a métamorphosé les voyageurs. » (Horia, Zohra, Elena)

1. Témoignage de Noëlle Desmet

2. Poèmes et images de Ahmed Ben Dhiab, éditions Hiwar, Rotterdam, 1987.

parcours scolaire. Elles se traduiront par des retards scolaires et des abandons chez trop d'enfants des familles défavorisées. Une fois de plus, le niveau d'études des parents pèse d'un grand poids : au deuxième degré du secondaire, 75% d'enfants d'universitaires n'ont jamais redoublé... tandis que 50% d'enfants de diplômés du primaire ont déjà redoublé une fois et 21% ont subi deux échecs !⁵

Devant des inégalités aussi criantes, on est en droit d'attendre des politiques et des médias dits « de référence » qu'ils lancent de grands débats et de grandes campagnes d'information et de mobilisation. Voilà qui justifierait amplement un « plan Marshall » éducatif... pour que d'énormes moyens, tant humains que matériels, soient investis pour inverser la vapeur.

5. HIRTT N. et KERKHOFS J.-P., *Inégaux devant l'école. Enquête en Hainaut sur les déterminants sociaux de l'échec et de la sélection scolaires*, APED, 1997.

Autour de l'école

57% des enfants américains âgés de 8 à 12 ans ont un téléviseur dans leur chambre.

« Media in the home 2000 », Annenberg Public Policy Center.

Il est au moins trois domaines où l'école peut et doit jouer un rôle d'éducation : les livres, la télévision et l'informatique. Les enfants ne sont pas égaux devant ces trois « supports » : il y a des enfants qui se rendent à la bibliothèque en famille, d'autres qui n'ont jamais vu un livre à la maison.

Certaines familles n'ont pas la télé (un petit 5 % de la population !) ou la regardent de façon parcimonieuse et réfléchie, d'autres la regardent en continu, sans aucun recul ni esprit critique. Or, cette dernière est tellement omniprésente dans l'univers des petits qu'elle peut occasionner des dégâts considérables si l'enfant est laissé seul face à l'écran.

Dans certaines familles, il y a plusieurs ordinateurs dont le maniement n'a pas de secrets pour les enfants : chat, blog, Google et autres jeux en réseau font partie de leur univers quotidien. D'autres enfants restent en dehors de ce monde, parce que le budget familial ne permet pas l'achat d'un ordinateur ou la connexion à Internet. En outre, de même que pour la télévision, il est important d'accompagner les enfants dans leur découverte de l'informatique et de l'Internet : vérification des informations, protection contre des contenus nocifs (pornographie, pédophilie, violence, ...), sécurité (achats, fausse identité de chatteurs, ...) etc. Comme pour la télévision, jeter le pire et garder le meilleur, cela s'apprend.

Livre-plaisir pour tous

Il y a 9 ans, explique Laurence Lekeux, bibliothécaire, au moment d'élaborer le projet d'établissement, l'école a souhaité mettre le livre au centre des apprentissages. Toutes les semaines, chaque classe consacre deux heures à venir à la bibliothèque. L'idée de base est de faire découvrir et d'entretenir le plaisir de lire, avec légèreté, de manière ludique, pour casser l'image du livre-con-

trainte à l'école. Cela est loin d'aller de soi pour des enfants qui, la plupart du temps, n'ont pas de livres à la maison. Nous sommes partis de rien. Il a fallu aménager un local et, surtout, trouver des livres. De fonds de greniers en brocantes, en passant par divers systèmes de prêts, nous avons aujourd'hui rassemblé 6000 livres ! Les animateurs ont donné aux élèves le goût des livres en mettant sur pied des lectures à voix haute, l'enregistrement de cassettes pour les plus petits, des expositions (dont une, par exemple, sur le personnage du loup dans la littérature enfantine), des pièces de théâtre, des ateliers d'écriture, la rencontre avec un auteur, des chasses au trésor au milieu des livres, la création d'illustrations au départ d'un texte ou inversement, etc. Ce sont les élèves eux-mêmes qui gèrent le prêt et la recherche de documentation, grâce à un programme informatique conçu spécialement pour eux. « Cela a représenté un fameux travail et nécessité le soutien de toute l'école, à la fois pour prévoir un (petit) budget, réaliser quelques aménagements et débloquer des heures. Mais quand un enfant me dit, avec des étoiles plein les yeux : « J'ai ramené le livre chez moi et j'ai lu toute l'histoire ! », je me dis que c'est une victoire formidable ! »*

* Entrées livres, n° 3, novembre 2005, p. 6-7, SégEC.

Les livres : un droit pour tous !

La fréquentation des livres reste la voie royale d'accès aux savoirs et à la culture légitimée par l'école. La bibliothèque familiale constitue un indicateur intéressant : dans 30% des ménages

à faible revenu et peu diplômés, la bibliothèque familiale compte moins de 10 livres. La lecture est aussi une ouverture sur le monde, sur une multitude de savoirs et un puissant stimulant de l'imagination.

D'où le rôle primordial de l'école : faire découvrir aux enfants **et** aux parents le chemin, l'intérêt et surtout le plaisir de fréquenter une bibliothèque. Cela veut dire qu'il faut y organiser des activités « parents admis » et même « vivement souhaités ».

De plus en plus d'écoles soit collaborent avec la bibliothèque publique du quartier ou du village, soit élaborent leur propre projet « livres » au sein de l'école. Tous les enfants de la classe, quel que soit leur niveau socio-économique, ont ainsi la chance de se familiariser avec les livres et de découvrir les plaisirs de la lecture. C'est le cas au Petit Collège de Binche, établissement en discrimination positive (voir encadré).

Télé : abrutir ou éduquer ?

Et la télévision, omniprésente dans les familles ? On le sait, la TV comme Internet peut être la meilleure... ou la pire des choses. Beaucoup d'émissions sont d'excellentes portes d'accès aux

« Envoie-moi un mail sur le fauvisme... »

Mars 1970. Cours de français. L'enseignante évoque une exposition sur le fauvisme à Paris. Plusieurs élèves l'ont déjà vue. *Ma mère a dit que c'était l'événement artistique le plus important de ces dix dernières années, affirme, péremptoire, l'une d'elles.* Une adolescente reste silencieuse. Ses copines de classe vont donc à Paris dans le seul but de voir une exposition et leurs parents sont capables d'exprimer un avis à ce sujet. Une fois de plus, elle éprouve ce sentiment d'étrangeté. Celui de ne pas être au bon endroit, dans la bonne école. D'être différente. Ce n'est pas la première fois qu'elle ressent cela depuis qu'elle a déménagé et qu'elle se retrouve dans cette école située dans un beau quartier de Bruxelles, pas le sien. [...] La prof de français propose que chacun amène demain les livres d'art disponibles à la maison pour étudier ensemble les grands courants artistiques de ces deux derniers siècles. Voilà. C'était prévisible. Il va falloir encore mentir. Raconter qu'on les a oubliés pour ne pas avouer qu'il n'y a pas de livres d'art à la maison. Qu'il n'y a pas de livres du tout. Ou alors des livres qui n'appartiennent pas à la « grande littérature », celle qu'on apprend à l'école. Elle ne s'imagine pas non plus demander à sa mère ce qu'elle pense du fauvisme. Sans doute n'a-t-elle jamais entendu ce mot. Et puis sa mère a bien d'autres problèmes en tête pour émettre un avis sur une exposition. On est le 15, le moment où l'on se préoccupe déjà de savoir comment finir le mois.

Mai 2005. Ariane rentre agitée de l'école. Elle a voulu transmettre par courrier électronique les photos de son groupe rock favori à Nadia mais cette dernière a fini par avouer qu'elle n'avait pas d'ordinateur chez elle. Ce qui préoccupe Ariane, ce n'est pas le fait que sa copine n'ait pas de PC. Elle sait que ses parents sont chômeurs et elle connaît le coût élevé d'une connexion ADSL. Ce qui la trouble, c'est que pendant des mois, Nadia ait fait semblant de s'intéresser à leurs discussions sur leurs blogs et autres sites internet. *Parce qu'elle a honte, ai-je expliqué. Honte ? Mais pourquoi ?* répond Ariane. [...] Alors que dire ? Comment plaider pour le droit à la culture en le considérant comme une nécessité aussi vitale que le revenu d'intégration ? Peut-être en se souvenant du silence de Nadia et de tous ceux qui ont fait semblant d'oublier leurs livres d'art à la maison. Mais en se rappelant aussi et surtout que rien n'est joué d'avance. On peut grandir sans livres autour de soi et vieillir avec des étagères croulant sous les bouquins. Ariane a fini par initier sa copine au monde compliqué de l'informatique. Elle l'a aidée à créer son blog (ce qui lui permet aussi de l'inviter plus souvent). Et les textes de Nadia sont très beaux.

Martine Vandemeulebroecke,
journaliste au Soir, dans *Le journal de Culture et Démocratie*, n°14, sept.-oct.-nov. 2005).



Photo : Média-Animation

savoirs. Mais, face à la multiplication des chaînes et à la surenchère du spectaculaire et de la télé-réalité, il faut une solide formation pour faire le tri, résister aux divertissements faciles voire abêtissants... et choisir des programmes éducatifs, de surcroît assez rares aux heures de grande écoute. L'éducation à la télévision peut se faire en famille, en ne réduisant pas la boîte à images à un simple passe-temps ou à une baby-sitter. Consulter ensemble les programmes de la semaine et faire son choix; regarder ensemble et en discuter... c'est bien autre chose que de zapper pendant des heures en solitaire!

Quand ils regardent le petit écran moins d'une heure par jour, 5% [des enfants] deviennent violents. Ce taux grimpe à 30% pour ceux qui restent plus de trois heures par jour devant leur poste. Ça montre que la télé n'est pas quelque chose d'innocent. [...] Il faudrait donner des cours aux enfants pour leur apprendre à décrypter les images. Les animateurs devraient aller dans les écoles. [...] Avec dix minutes d'images, on peut faire trois reportages complètement différents et changer le contenu d'une info. Il faut les mettre en garde contre cette manipulation, ce n'est pas parce que quelque chose est passé à la télé que c'est vrai.*

* Jean-Marc Morandini, dans *Le Soir* du 31 mars 2006, p. 40

L'école, ensuite, peut aussi apporter sa pierre à cette éducation, en établissant le même type de dialogue avec les enfants: que trouvons-nous d'intéressant dans les programmes de la semaine? Quelle émission allons-nous regarder pour en discuter ensuite en classe? Une démarche active, où le téléspectateur est maître de ses choix plutôt qu'esclave de la «zappette» (*voir encadré*).

Un magazine télé à l'école

« J'ai lancé, il y a déjà plusieurs années, une opération qui fonctionne toujours dans des écoles primaires de Lyon. Tous les vendredis, dans le cadre de la classe et en deuxième partie d'après-midi, un enseignant réunit quelques élèves de l'école – on les fait tourner pour que tous y participent – avec un groupe de parents volontaires – que l'on s'efforce aussi de renouveler régulièrement. Ils parcourent ensemble les hebdomadaires de télévision de la semaine suivante et choisissent deux ou trois émissions qu'ils recommandent aux familles. Ils font aussi un petit retour critique sur les émissions qui avaient été conseillées la semaine précédente. L'école édite, à partir de là, un petit journal de quatre pages qui est donné, le lundi soir, aux élèves qui le ramènent à la maison. Il est aussi distribué dans les boîtes aux lettres du quartier en collaboration avec un mouvement d'Éducation populaire et le centre social. Aujourd'hui, il est envoyé par Internet à tous ceux qui en font la demande. Voilà quelque chose qui n'est pas très compliqué à faire et qui pourrait efficacement être généralisé...* »

* MEIRIEU Philippe et LIENSBORGHIS Jacques, *L'enfant, l'éducateur et la télécommande*, Labor, 2005, p. 147-148.

De leur côté, les pouvoirs publics devraient oser imposer à la télévision – publique ou privée – un cahier des charges, une espèce de charte qui garantisse une certaine éthique dans la conception des émissions et dans leur contenu, ainsi qu'une certaine qualité des programmes. C'est le cas en Espagne depuis peu (voir encadré), pourquoi cela ne pourrait-il pas aussi exister chez nous ?

Puces et souris : fracture numérique ?

Avoir un ordinateur à la maison est devenu, pour une partie de la population, aussi évident que de posséder un téléphone. Obtenir un renseignement, un formulaire administratif, remplir sa déclaration d'impôts, gérer son compte en banque, communiquer avec ses amis ou sa famille, réaliser un travail scolaire, jouer, ... l'informatique et l'Internet offrent une infinité de possibilités qui, souvent, nous simplifient la vie. Les administrations publiques, tout comme les banques, encouragent du reste la population à informatiser ses démarches. Beaucoup de jeunes n'imaginent pas réaliser un exposé ou un travail – de « l'élocution » au mémoire de fin d'études – sans consulter Internet, certains jouant même allègrement du « copier-coller ».

Télévision et droit à l'éducation

En Espagne, le gouvernement socialiste a pris le problème au sérieux et a conclu un accord avec l'ensemble des chaînes, privées et publiques. Il a imposé une véritable réflexion sur les enjeux de la télévision avec une porte d'entrée privilégiée : les droits de l'enfant. Il faut dire que la situation était grave : [...] La télévision présentait des situations d'une violence extrême et les enfants se trouvaient, de fait, devant des situations où leurs droits fondamentaux étaient bafoués en permanence [...]. Les chaînes ont donc signé un protocole d'accord qui proscrit officiellement [ces propos et ces images nocives pour les enfants]. Par ailleurs, toutes les chaînes se sont engagées à développer des programmes éducatifs en direction de la jeunesse, afin de respecter le premier droit de l'enfant : le droit à l'éducation...*

* MEIRIEU Philippe et LIENSBORGHIS Jacques, *L'enfant, l'éducateur et la télécommande*, Labor, 2005, p. 164-165.

« 77 % des foyers dont le chef de famille a décroché un diplôme d'études supérieures disposent d'un ordinateur. Lorsque le niveau d'études ne dépasse pas l'école primaire, ce chiffre descend jusqu'à 30 %. La comparaison entre la tranche des revenus les plus élevés, pour laquelle 85 % de foyers sont équipés, et les plus bas, à peine 30 %, met en évidence la prépondérance des aspects socio-économiques* . »

* *Plan national de lutte contre la fracture numérique, Internet pour tous, p. 7-8.*

De ce rapide état des lieux émergent au moins deux défis : rendre l'informatique – qui est aussi une condition pour accéder à bien des emplois – accessible au plus grand nombre et en enseigner l'usage. Car les inégalités sociales se répercutent dans ce secteur-là également.

Il y a une dizaine d'années, le gouvernement wallon a mis en place le programme « cyber-écoles », afin de généraliser l'accès à l'informatique dans les écoles primaires, secondaires et de promotion sociale. Toutes les écoles primaires sont aujourd'hui équipées d'ordinateurs. De plus en plus de bibliothèques publiques offrent l'accès à un ordinateur et à Internet, avec parfois même des formations à l'utilisation des logiciels de base. Le gouvernement fédéral a, quant à lui, lancé en 2006 la campagne « Internet pour tous », qui vise à permettre aux familles à faibles revenus d'acquérir le matériel informatique de base, une connexion à Internet et une petite formation pratique. L'intention est louable, mais 850 euros, c'est encore une somme considérable pour de nombreuses familles.

Parallèlement à ce type d'action, ne serait-il pas important de renforcer l'accès dans les bibliothèques, les maisons de jeunes, les maisons de quartier et, plus généralement, dans les lieux publics ? Chaque administration communale pourrait garantir cet accès à Internet, par une espèce de Cybercafé gratuit, et, en plus, la présence de personnel pour guider et conseiller les internautes débutants.

C'est pas parce qu'on n'a pas été à l'école qu'on ne peut pas aller sur internet !

L'asbl Média Animation organise tous les jeudis matins un atelier d'usage critique d'internet pour des parents peu alphabétisés. Infos 02 256 72 33.

L'école, comme pour la télévision, a un rôle d'éducation à jouer dans ce domaine. Car les parents sont souvent dépassés par cette technologie que leurs enfants maîtrisent mieux qu'eux. Utiliser un traitement de texte, faire une recherche documentaire sur Internet, apprendre à se protéger des arnaques commerciales ou des internautes mal intentionnés deviennent en effet des savoirs de base.

D'autres chemins vers les savoirs

L'accès aux savoirs ne se fait pas seulement à l'école. La vie en famille, la vie associative et les activités de loisirs le permettent également.

La vie associative

De nombreuses associations travaillent à rendre les savoirs et la culture accessibles aux enfants issus des milieux les moins favorisés. Il y a bien sûr les écoles de devoirs. Nées voici une trentaine d'années, elles permettent aux enfants en difficulté scolaire (mais aussi, souvent, en difficultés sociales et familiales) de faire leurs devoirs dans un environnement favorable, encadrés par une équipe (dont de nombreux bénévoles) qui leur donne le goût d'apprendre et la confiance en eux, qui sont deux ingrédients majeurs de la réussite scolaire. Elles se donnent également pour mission d'accompagner les parents pour les impliquer dans la scolarité de leurs enfants, et d'agir sur les difficultés vécues par l'enfant et sa famille.

C'est aussi un endroit de rencontre, de dialogue, de convivialité, de contact avec les livres... et de bien d'autres choses. Car les écoles de devoirs ne font pas que du travail scolaire. Au fil du temps naissent des ateliers divers, à la demande des enfants, comme le théâtre ou la peinture.

Leur rôle est donc très important pour nombre d'enfants issus de familles qui vivent la pauvreté et l'exclusion. Malheureusement, ces écoles pas comme les autres souffrent d'un sous-financement chronique et d'un manque de bénévoles. Elles travaillent souvent dans la précarité et l'incertitude du lendemain.

Ces écoles de devoirs – et leurs activités connexes –, tout comme les associations qui proposent aux enfants des ateliers d'expression ou de lecture, mettent en valeur des talents parfois ignorés, des compétences insoupçonnées. Donner la possibilité à un enfant ou un adolescent de créer quelque chose de beau, de participer à un projet collectif et enthousiasmant, de retrouver le goût d'apprendre, c'est lui donner une image positive de lui-même, image que le miroir de l'école lui renvoie rarement. Une chance peut-être de casser le cercle vicieux de l'échec et d'enclencher la spirale vertueuse de la confiance en soi et de la réussite...

Un coup de pouce au Court Pouce

Cette école de devoirs a la particularité d'être itinérante : un minibus se déplace en effet d'école en école, d'un hameau à l'autre dans l'entité de Court-Saint-Etienne, en Brabant wallon. Pour aller à la rencontre des enfants qui, dès l'enseignement primaire, menacent de « décrocher ». Mais faire les devoirs n'est pas le seul objectif de l'association : il s'agit également de préparer les enfants à la vie sociale et citoyenne. C'est ainsi que les animateurs du Court Pouce participent au conseil communal des enfants. La méthode de travail passe par le jeu et la créativité. Pendant les congés scolaires, les petits élèves ne sont pas oubliés : des activités sont organisées – visites de musées, de châteaux, de fermes, de la Croix-Rouge, des pompiers, excursions en mini-bus, « remise en jambes » scolaire dès la mi-août, ... le tout avec une attention particulière pour la multiculturalité et le respect des différences*.

* Le Court Pouce, 010 61 19 74.

Livres à tous les (ét)âges

Près de la place Bockstael à Laeken (Bruxelles), dans l'ancien hôtel de ville, une grande bibliothèque propose une section adultes, un coin BD, une section jeunesse, un centre de documentation et une salle multimédia. De quoi répondre à beaucoup d'attentes et de besoins. Située dans un quartier multiculturel avec une population à revenus modestes, la bibliothèque est accessible à tous. Chaque année, l'équipe des bibliothécaires programme une série d'animations pour favoriser chez tous les usagers, depuis la petite enfance jusqu'aux adultes, le plaisir de la lecture et éduquer à la citoyenneté. Un travail important d'information et de relations est mis en place pour atteindre le grand public, mais aussi les écoles et le monde associatif, très présent dans ce quartier.

Chaque premier samedi du mois, le matin, invitation est faite aux enfants de 2 ans ½ à 5 ans, accompagnés par leurs parents, grands-parents ou par un frère, une sœur aînée. Pendant que les enfants écoutent une histoire, un conte, découvrent un livre avec une animatrice professionnelle, les adultes sont invités par une bibliothécaire à découvrir de nouveaux livres pour les petits.

Pour les 5-12 ans, le travail se fait surtout en collaboration avec les écoles et certaines écoles de devoirs. Les animations se font à la carte, selon la demande des enseignants. Cela peut aller de la découverte du fonctionnement d'une bibliothèque et de toutes les possibilités qu'elle offre, à une animation autour d'une sélection de livres proposés par la Ligue des familles ou par la « Biennale du livre de la jeunesse », en passant par une exposition thématique. Selon l'actualité, divers thèmes sont abordés chaque année : l'écologie, Andersen, Mozart, la Russie, ...

Pour les adolescents de 11 à 16 ans : « J'adore lire ». Il s'agit d'un comité de lecture qui en est à sa quatrième édition. Plus de 65 adolescents en font partie : ils viennent librement à sept séances réparties sur l'année scolaire, le mercredi après-midi. Il s'agit, d'une part, de proposer des lectures aux jeunes, de les inviter à lire, à découvrir du nouveau et, d'autre part, de leur permettre de partager entre eux leur plaisir de lire, en leur donnant la parole par l'intermédiaire du site internet. Leurs avis, leurs commentaires sont répercutés sur le site de la bibliothèque et donnent lieu à une publication en fin d'année scolaire.



Photo : Média-Animation

Les mouvements de jeunesse et les maisons de jeunes

Scouts, guides, patros... Enfants et adolescents y apprennent – lors de jeux, de camps, d'activités de service – les règles de la vie en groupe (respect, écoute, solidarité), le respect de l'environnement, les responsabilités envers le groupe et envers les plus jeunes en particulier. Il y a des groupes qui présentent une certaine homogénéité sociale, de par leur situation géographique ; d'autres essaient de vivre une mixité sociale, d'accueillir des enfants handicapés, et de vivre ainsi au jour le jour les valeurs de respect et de solidarité. Savoir vivre en groupe, réaliser un projet commun, au-delà des disparités sociales, intellectuelles ou physiques, c'est une expérience précieuse pour les futurs citoyens.

Les membres du staff, quant à eux, donnent bénévolement une partie de leurs week-ends, de leurs vacances ainsi que des soirées de préparation. Dans une société où tout se monnaie, c'est déjà, en soi, un fait à souligner. Ils apprennent à gérer un groupe (aspects pratiques et relationnels), à organiser des activités, à dialoguer avec les parents, à s'occuper d'enfants ou d'adolescents...

C'est parce qu'ils ont beaucoup reçu et appris durant leurs années « d'animés » qu'ils ont ensuite le goût de donner à leur tour. Un beau « cercle vertueux » qui semble résister à toutes les lois du marché...

Après la seconde guerre mondiale, d'autres initiatives sont également apparues à côté des mouvements de jeunesse « traditionnels ». Ce sont les maisons de jeunes (MJ), les centres de jeunes, les terrains d'aventure, etc. La première génération des maisons de jeunes est surtout « occupationnelle ». Il faut faire en sorte que les adolescents ne soient pas à la rue et développer en conséquence des loisirs actifs et parascolaires. Dans les années 1970, les promoteurs de projets Maisons de jeunes cherchent à responsabiliser les jeunes dans la gestion de la MJ. Le décret de juillet 2000 oblige chaque MJ à assurer la participation active des jeunes à la gestion de l'association. Cela se traduit par la mise en place de structures de consultation et de décision permettant aux jeunes de participer à la conception, la réalisation et l'évaluation des activités. Chaque MJ est aussi tenue de compter au moins un tiers d'administrateurs âgés de moins de 26 ans.

Devenir animatrice de patro, moi... ???

Quand presque toute l'équipe d'animation du patro est partie, et qu'Annie nous a réunis, nous, l'équipe des grands, pour voir si certains d'entre nous avaient envie de devenir animateurs, je me suis dit, moi... impossible, je ne suis pas à la hauteur. Pourtant cela m'intéressait, mais j'avais peur. Peur de ne pas m'en sortir, peur de ce que les autres allaient dire, peur de la réaction des copains, des parents, parce que moi, je ne suis pas toujours au top, même si parfois je frime.

C'est alors que Silvio m'a dit que lui, il avait envie de dire oui à la proposition, qu'il accepterait si, moi aussi, j'étais d'accord.

Annie nous a dit qu'il y avait des formations organisées par la régionale des patros, mais moi, les formations, c'est pas vraiment mon truc, l'école et compagnie, je n'aime pas ça, je ne suis pas très intello !

Finalement, Annie nous a inscrits au brevet et ça a été une super expérience. Là-bas il y avait des jeunes des autres patros de la région, on a appris des tas de choses, la psychologie des enfants, comment expliquer et animer un grand jeu, faire une veillée, ... Je me suis fait des copines et des copains, on a déconné et j'ai même appris des danses folks.

Maintenant je suis inscrite au brevet fédéral, j'y vais pendant les grandes vacances et le camp me servira de stage pratique.

Et vous savez quoi ? Je pense que l'an prochain, je vais entamer des études d'éducatrice, car vraiment cela m'emballe de m'occuper des enfants.

Fanny, animatrice patro de la région de Charleroi

Les maisons de jeunes sont généralement ouvertes en périodes non scolaires (après 15h, en soirée, durant les vacances). Beaucoup inscrivent leurs démarches dans la logique du projet. Partir des besoins, des demandes, des souhaits des jeunes. Mais partir aussi de leurs compétences, de leur dynamisme, de leurs savoirs. Les encourager dans leurs projets, les impliquer dans des démarches de citoyenneté et de solidarité. Que ce soit via des activités artistiques (musique rock, rap ou hip-hop, danse, théâtre), sportives ou culturelles (ateliers photos, ateliers graffiti, réalisation d'une vidéo sur la consommation de drogues ou sur la condition de la femme dans le monde...), les MJ permettent la rencontre de l'autre (filles/garçons, belges/étrangers, habitants de la rive gauche et de la rive droite...) et donnent d'autres formes d'apprentissage de savoirs et de vie en société que celles apportées par l'école.

Livres, jeux,... portes du savoir

Les bibliothèques, les ludothèques, les médiathèques, les centres culturels ont leur rôle à jouer dans la lutte contre l'exclusion sociale et culturelle. Ces lieux devraient être accessibles dans toutes les villes et recevoir un soutien plus important des pouvoirs publics. Il est frappant de constater, par exemple, que les habitants de Charleroi n'ont pas de ludothèque à leur disposition, alors qu'on en compte six à Bruxelles, une à Namur et trois à Liège. Les ludothèques, à l'instar des bibliothèques, sont pourtant bien « plus que de simples centres de prêt de jeux. Elles constituent un moteur d'éducation, de communication et d'intégration de tous les publics, sans distinction d'âge, d'origine ethnique ou de niveau social¹. »

Apprendre en jouant

Nicole et Sibille, de la ludothèque d'Ath, vont à la rencontre des instituteurs et institutrices pour les inviter à venir, avec leur classe de maternelle et de primaire, passer une heure tous les trimestres afin de voir de près et de toucher les jeux de société. Une entrée dans la ludothèque permise ainsi à tout un chacun, quel que soit le milieu d'où il vient. Une chance de découvrir d'autres mécanismes de réflexion que ceux véhiculés par les jeux vendus dans les supermarchés.

Mais qu'apprend-on en jouant ? À respecter un ordre de passage, à respecter le NON et les règles, à ne pas consommer tout, tout de suite et à aller jusqu'au bout des choses en ne zappant pas, apprendre à perdre (« nous avons Pauline qui vient souvent et qui à chaque fois pleure profondément si elle perd. C'est un peu agaçant mais elle apprend, fois après fois »), apprendre à compter, lire les règles (tiens, faire de la lecture sans vraiment s'en rendre compte... C'est plus amusant !), apprendre à s'amuser activement, à ne pas jouer en solo, à être ordonné-e, ...

Et puis, à des élèves de 6^e secondaire en nursing ou puériculture, leur apprendre à profiter du jeu pour elles-mêmes avant d'y jouer avec des enfants. Leur donner la joie de dépasser le niveau enfantin du jeu pour, par la suite, faire un don de soi en y jouant avec bonheur avec des enfants.

La ludothèque, une fois la porte poussée, par le biais de l'école ou par le biais des parents, est une mine d'or de découvertes qui nous font grandir. Elles n'ont pas la prétention de remplacer les balises de l'éducation, mais elles l'accompagnent pour lui donner de la couleur.

1. Voir <www.ludotheques.be>.

Tout au long de la vie

Bien heureusement, les possibilités d'accéder aux savoirs ne s'arrêtent pas à l'âge de la fin de la scolarité obligatoire. Tous, nous apprenons tout au long de la vie. De notre propre expérience, tout d'abord. Des livres, si nous avons la chance de les fréquenter. Des personnes que nous rencontrons sur notre route – parents, grands-parents, amis, membres d'associations locales, ... D'une conférence, d'un spectacle, d'une émission de télévision, ... Ces savoirs sont-ils accessibles à tous ? Certains, qui ont décroché trop tôt d'une école « pas faite pour eux », n'ouvriront peut-être plus un livre pendant des années. Les spectacles, les concerts, les conférences ne sont accessibles qu'aux personnes qui en ont les moyens et qui ont le loisir de penser à autre chose qu'à la survie ou au stress du quotidien.

L'éducation permanente

On l'a vu, celui qui n'a pas un accès suffisant aux savoirs a difficilement accès aux autres droits : travail, logement, participation, ... Il est la première victime des injustices sociales et économiques de notre société.

Prendre conscience de sa situation, démonter les mécanismes à l'œuvre et se reconstruire, pour arriver à devenir acteur d'un changement dans sa vie mais aussi dans la société : c'est la raison d'être de l'éducation permanente, appelée « éducation populaire » jusqu'en 1976, quand elle a été « coulée » dans un décret. Celui-ci précise qu'elle a pour mission de « favoriser la participation individuelle et collective des adultes par l'apprentissage d'une citoyenneté responsable, critique, solidaire, dans le respect des principes de la démocratie et de la Déclaration des droits de l'homme¹. »

Je... nous... nous tous

L'Éducation populaire, telle qu'elle est vécue par de nombreux mouvements d'éducation permanente, est une démarche collective qui part de situations personnelles et particulières. Partager ces situations (par exemple : subir la violence conjugale ou ne pas savoir lire), c'est sortir de l'isolement, c'est prendre conscience que de nombreuses personnes vivent la même situation. C'est passer du « je » au « nous ». Travailler ensemble à remédier à ces difficultés (apprendre à lire et écrire, réagir à la violence subie) redonne à la personne une confiance en soi, grâce à la mise en valeur de ses capacités et à la solidarité du groupe. Cela peut amener des changements dans la vie personnelle : redéfinition, voire rupture de la relation avec le conjoint, mise au point sur les rôles de chacun dans le ménage (mari, enfants, père, mère, ...), nouvelles perspectives professionnelles ou sociales. La troisième étape consiste à passer du « nous » au « nous tous », à l'ouverture sur le monde, au changement social, local ou plus global. La personne n'est pas consommatrice mais actrice de sa formation, de son émancipation et elle est invitée à s'engager pour des changements dans la société.

1. Voir <http://www.changement-egalite.be/article.php?id_article=279>.

Pour ceux qui ont vécu une scolarité chaotique, des difficultés familiales, économiques, psychologiques, et qui n'ont pas eu – ou peu – accès aux savoirs de base, l'éducation permanente est primordiale. Elle leur ouvre la porte des savoirs qui leur permettront de maîtriser le cours de leur vie, de mener à bien leurs projets personnels, familiaux, professionnels, de comprendre la société dans laquelle ils vivent et d'y participer activement. L'éducation permanente crée du lien social, elle remet l'humain au premier plan.

Donner la parole à celles que l'on entend peu...

« Nous n'avons pas de réponse tout faite ». À l'ACRF (Action chrétienne rurale des femmes), comme dans nombre de mouvements d'éducation permanente, on cherche et on construit ensemble. Le milieu rural a bien changé ces dernières années. Le « on se connaît et on s'entraide » n'est plus toujours de rigueur : on travaille loin du village, les enfants vont à l'école en ville où l'on fait aussi ses courses, des jeunes s'en vont, de nouvelles familles quittent la ville pour s'installer à la campagne... Les relations se teintent d'une plus grande prudence, les distances se creusent, des conflits apparaissent, ... Pour retisser des liens sociaux, agir pour un développement durable et donner la parole à celles que l'on entend peu, l'ACRF compte quelque 220 groupes locaux répartis en 5 régionales. Elle fonctionne grâce à des animatrices professionnelles et à des bénévoles. Il n'y a pas de programme pré-établi, chaque groupe élabore ses propres projets à partir des besoins exprimés par chacune. Les activités concernent notamment le logement, la mobilité, la défense du patrimoine et de l'environnement, la santé. Un exemple : « L'aubaine », à Rendeux, où l'on trouve un magasin de seconde main, une école de devoirs, un lavoir et un groupe d'échanges de savoirs. Une multitude de projets qui motivent les femmes à agir ensemble, à leur échelle, mais aussi à s'investir dans des campagnes de sensibilisation et de mobilisation au niveau national et international*.

* Voir <www.acrf.be>, 083 65 51 92.

Le secteur de l'éducation permanente regroupe plus de 700 organisations, de la plus locale à celle qui couvre tout le territoire de la Communauté française. Citons-en quelques-unes, petites ou grandes : Lire et Écrire, Vie Féminine, Les Équipes Populaires, Les Femmes Prévoyantes Socialistes, Présence et action culturelle, Miel Maya Fair trade, De bouche à oreille (Herve), le CIEP (Centre d'information et d'éducation populaire du MOC), l'ISCO (Institut supérieur de culture ouvrière), Culture et Démocratie, ATD Quart Monde, Vivre Ensemble, sont des organisations d'éducation permanente. Toutes n'impliquent pas leurs membres de la même façon et elles ne s'adressent pas toutes à un public défavorisé. Elles visent cependant toutes à une transformation de la société, par une information et une sensibilisation qui invitent à des modifications des comportements, et par une action dirigée vers le pouvoir politique, à quelque niveau que ce soit.

Lire, écrire et comprendre le monde

Aujourd'hui, ne pas savoir lire ni écrire est un véritable handicap. L'analphabétisme implique la dépendance pour la moindre démarche, mais aussi une certaine inexistence sociale. C'est l'exemple-type du fait que le nonaccès au savoir est une atteinte à la dignité humaine. Des associations, comme le réseau « Lire et Écrire », proposent des cours d'alphabétisation pour adultes, dans le cadre d'une démarche d'éducation permanente. Ces associations accueillent des personnes de tous les horizons : belges « de souche » et étrangers, jeunes ou plus âgés, hommes et femmes. Ils ont tous en commun

La parade des lanternes

Moi je suis pour le mélange-, dit Christine Mahy¹, coordinatrice du Miroir vagabond, association installée en milieu rural au nord de la province de Luxembourg. Elle fait la différence entre la « diffusion culturelle » qui intéresse toujours les mêmes centaines ou milliers de personnes et l'« éducation permanente » qui doit veiller à impliquer toute la population, y compris (mais pas seulement) les personnes vivant dans des situations marginales. *Au Miroir vagabond « on fait pour tout le monde » avec la volonté de plus de justice et que les plus éloignés puissent « en être » !*

Concrètement, l'association propose à la population un événement fédérateur. La Parade des lanternes en est un bel exemple. La fabrication de lanternes est une activité artistique accessible à tous, à laquelle un animateur est allé se former en Écosse. Tous les groupes de Hotton ont été invités à participer, chacun s'organisant à sa convenance : clubs sportifs, 3x20, écoles, conseil communal, réfugiés, habitants du camping, femmes agricultrices, etc. Un atelier d'été, ouvert toute la journée, a permis à chacun, seul ou en groupe, de venir fabriquer sa lanterne. Résultat : une parade de 400 personnes – tous milieux et tous âges confondus, unies dans un même projet – portant chacune une lanterne allumée. La parade est devenue une tradition, et elle a suscité la renaissance de la fanfare de Hotton, qui avait cessé ses activités².

1. Christine Mahy a été élue « personnalité wallonne » pour l'année 2005 par l'Institut Jules-Destrée.

2. Interview de Christine Mahy réalisée par Godelieve Rulmont-Ugeux, et *L'éducation populaire, Les cahiers de l'Éducation permanente*, Labor/PAC, printemps 2005, p. 104-106

Le fameux « nouveau décret »

Le décret qui reconnaît l'éducation permanente et qui en régit le financement date de 1976. Depuis lors, tant la société que les associations ont changé. Le besoin s'est fait sentir de donner un coup de jeune à ce décret, afin de sécuriser (les emplois du secteur sont souvent précaires) et consolider financièrement les associations reconnues depuis 1976 et de favoriser le soutien à de nouvelles associations. Au terme d'une large concertation (plus de 500 acteurs du secteur ont été consultés) qui a duré deux ans, un nouveau décret a vu le jour, en juillet 2003. L'une des principales nouveautés est la division de l'éducation permanente en quatre axes : animation, formation, recherche et sensibilisation. Alors qu'il était central dans le décret de 1976, le travail avec le « public du milieu populaire » ne se retrouve que dans l'axe « animation » et de façon facultative.

L'une des difficultés chroniques de l'éducation permanente est le manque de moyens : les emplois y sont pour la plupart précaires et mal payés. Le nouveau décret prévoit une augmentation du budget (23,69 millions d'euros en 2005) jusqu'en 2010. Il faudra voir si la croissance qui doit permettre cette augmentation ainsi que les priorités politiques permettront à la Communauté française de tenir ses promesses...*

* D'après Xavier Bodson et Thomas Lemaigre, dans « Questions autour du nouveau décret », *Les cahiers de l'Éducation permanente*, Hiver 2005, p. 77-84.

une énorme volonté d'apprendre, pour être plus autonomes, pour pouvoir suivre la scolarité de leurs enfants, pour trouver un emploi, pour être respectés, pour retrouver leur dignité, tout simplement.

De l'apprentissage de la lecture et de l'écriture des mots, les apprenants débouchent bien souvent sur la lecture de la société et du monde et l'écriture de leur propre projet. Comprendre les mécanismes de la pauvreté et de l'exclusion, créer un livre, une exposition, un événement, raconter son



expérience ou exprimer des revendications face à des représentants politiques ou aux médias : la force du groupe permet de réaliser des choses auxquelles on n'aurait même pas pensé avant de franchir la porte des mots... Des choses dont on ne se serait jamais cru capable.

En janvier 2000, la régionale verviétoise de Lire et Écrire constate que la majorité des adultes en formation sont des migrants et que les personnes francophones scolarisées en Belgique éprouvent souvent beaucoup de difficultés à se déclarer illettrées, mais également à intégrer des groupes composés surtout de migrants. Trois ans plus tard – les réticences à s'exprimer sont longues à vaincre – naît « Osons en parler », association de fait, dont l'objectif est de sensibiliser le public aux problèmes liés à l'illettrisme. En 2005, les membres de l'association ont publié un livre, intitulé *L'illettrisme, il faut le vivre... Enfin des mots pour prendre sa vie en main*. Il s'agit d'un recueil de textes écrits par les apprenants, qui témoignent de leurs difficultés et de leurs espoirs. En voici un extrait :

*L'illettrisme est un problème, mais il ne doit pas enfermer les gens...
Illettré, ça veut dire qu'on peut souffrir parce qu'on se sent enfermé.
On souffre des moqueries des camarades à l'école.
Mais illettré ça ne veut pas dire qu'on ne veut pas s'en sortir !
Aujourd'hui, j'ai le projet de faire ce que je n'ai pas pu faire avant.
Maintenant, quand je me regarde dans une glace, je vois quelqu'un qui a souffert,
mais qui veut s'en sortir.
Et peut-être que je réussirai mieux que ceux qui se sont moqués de moi.
Je vois quelqu'un qui veut réaliser ses rêves, ceux que j'avais dans mon enfance.*
Christian²

2. Extrait de *L'illettrisme, il faut le vivre... Enfin des mots pour prendre sa vie en main !*, Lire et Écrire.

Pour tous les apprenants, franchir la porte d'une association d'alphabétisation, c'est une libération, une porte ouverte sur de nouveaux projets d'avenir. C'est aussi un pas vers la réalisation de leurs propres droits. Car « comment un illettré peut-il exercer ses droits fondamentaux lorsqu'on connaît ses difficultés pour maîtriser sa pensée, pour parler, pour s'orienter dans la vie quotidienne, pour trouver un travail et les risques de le perdre quand il en a trouvé ? Ne pas se sentir un homme/une femme comme les autres, se sentir incapable ou indigne de parler, vivre comme si son expérience, ses idées, sa force de travail étaient inutiles, est-ce encore être égal-e en dignité aux autres hommes/femmes ?³ ».

Quand vous commencez à apprendre à lire et à écrire, c'est comme une fleur ! Vous éclosez. Vous recevez un peu de lumière et vous commencez à faire un peu plus partie du monde.*

* Extrait de *Le rêve de Marceline, sur les chemins de l'alphabétisation*, Weyrich Édition, 2002.

« Mes enfants croyaient que je ne les aimais pas »

Je me sentais vraiment seul, j'étais un garçon plutôt renfermé, dans mon univers à moi. Dans la vie de tous les jours, on est tout le temps confronté à la lecture, à l'écriture. Et toujours inventer, toujours mentir ; peur de jouer une belote, parce qu'écrire le nom de mon collègue, c'était impossible. Je me faisais passer pour quelqu'un de très froid, de pas agréable, pour être sûr qu'on ne m'ennuie pas. Sur mes six enfants, personne ne le savait et ce qui était le plus dur pour moi, c'était de ne pas leur avouer. Je ne savais même pas écrire leur prénom, et ce qui était le plus dur pour moi, c'était de leur dire à chaque fois, quand ils venaient me trouver pour me poser une question pour un devoir ou pour un jeu, c'était « je n'ai pas le temps, va voir maman », donc mes enfants ne comprenaient pas pourquoi j'étais un papa si froid et ils croyaient que je ne les aimais pas. Toujours mentir à soi-même, mentir à ses enfants, c'est très dur.

[...]

*J'encourage vraiment les gens qui n'osent pas faire le premier pas à le faire, parce qu'une fois qu'on l'a fait, on se sent beaucoup mieux, on n'a plus à se cacher, à mentir tous les jours, on a un fameux fardeau hors des épaules. Ma vie a beaucoup changé, depuis que je sais lire et écrire, d'abord parce que je suis plus indépendant, il y a plein de choses que je sais faire : faire les devoirs avec mes enfants, jouer avec mes enfants, toute ma vie a vraiment changé, je m'intéresse à beaucoup plus de choses. Depuis deux ans, je suis engagé dans un centre d'alphabétisation pour faire de la sensibilisation, donc je suis passé de l'autre côté. Mon travail consiste à aller dans les écoles, à parler aux enfants de ma vie.**

* Témoignage de Denis Magermans, extrait du DVD *Osons ensemble, Lire et Écrire Verviers*, réalisé par Céline Delporte, Géraldine Ingels, Leïla Lowie et Stéphanie Michel, 2005-2006. Voir « Pour aller plus loin », à la fin du dossier.

Être parents, l'affaire de tous

Dans notre société où l'on a du mal à trouver des repères (surtout si l'on vient d'un autre pays, d'une autre culture), où l'éclatement des familles rend difficile la transmission des savoirs familiaux, il est fondamental que les adultes ne restent pas seuls face aux défis de l'existence, et en particulier face

3. *Les illettrés et nous en Wallonie et à Bruxelles*, ATD Quart-monde, mars 1982.

Un lieu d'accueil pour les petits... et leur maman

« Les Amis d'Aladdin » est une maison d'enfants pas comme les autres. Dans le Quartier Nord, l'un des plus défavorisés de la capitale, elle accueille les enfants dont les parents suivent une formation, cherchent un emploi, sont dans une situation économique très précaire et qui ont besoin de souffler quelques heures pour assumer plus sereinement leur rôle de parents. D'autres encore vivent une situation de crise qui demande une aide urgente. Durant l'année scolaire, ce sont les petits de 0 à 3 ans qui sont accueillis, et les enfants de 3 à 6 ans sont bienvenus pendant les vacances scolaires. Encadrés par des puéricultrices de différentes nationalités, les bambins trouvent là un cadre sécurisant et épanouissant, qui les prépare à une entrée sereine en première maternelle. Les mamans, quant à elles, se sentent accueillies et respectées. Des rencontres bimensuelles invitent les mamans à échanger sur des thèmes liés à l'éducation de leurs enfants : le sommeil, les jouets, les familles monoparentales, l'opposition, etc. Pour beaucoup, il est très réconfortant de se rendre compte qu'elles ne sont pas seules à vivre tel ou tel problème, de pouvoir parler de leur expérience et d'écouter l'avis d'une psychologue. Sachant que beaucoup de ces mamans élèvent seules leurs enfants, il est très important qu'elles aient un lieu où se confier, partager leurs difficultés et se rendre compte qu'elles ne sont pas de moins bonnes mamans que les autres.

à l'éducation de leurs enfants. L'éducation à la maison et l'enseignement à l'école devraient aller main dans la main – combien de professeurs se plaignent de la « démission » des parents ! Mais si les professeurs suivent régulièrement des recyclages et ont l'occasion de mettre leurs compétences à jour, qu'en est-il des parents ? La famille élargie est rarement présente pour épauler les parents, qui doivent eux-mêmes faire face à des difficultés économiques, sociales, culturelles, affectives... dans une société qui n'a presque plus rien à voir avec celle dans laquelle ils ont grandi.

Des initiatives existent, comme *Le journal de votre enfant*, édité par la Ligue des Familles (mouvement d'éducation permanente) : ce mensuel arrive dans la boîte aux lettres des jeunes parents le mois précis où leur bébé a l'âge envisagé dans le numéro reçu (par exemple, le troisième numéro quand le bébé a 3 mois). L'équipe rédactionnelle est composée de psychologues, de pédiatres, de pédopsychiatres et de journalistes spécialisés dans la petite enfance. Ces spécialistes ouvrent des pistes de réflexion et d'orientation pour les parents, sans se poser en donneurs de leçons. Au fil des pages, les parents peuvent lire les témoignages d'autres parents, leurs échecs et leurs réussites. Ils sont eux aussi invités à témoigner de leurs expériences.

La même Ligue des familles, tout comme de nombreuses associations, propose des rencontres entre parents (le plus souvent les mamans, mais pas exclusivement) et enfants autour de jeux, de livres, ... C'est, pour beaucoup de mamans, l'occasion de sortir de leur isolement, de partager leurs joies mais aussi leurs difficultés de parents, d'échanger des « trucs » et des expériences. C'est dans ce même esprit que Françoise Dolto avait créé, en France, les « Maisons vertes », lieux de rencontres entre adultes et petits enfants.

Échanges de savoirs

« Suivre un cours d'aquarelle en échange d'un coup de main en mécanique automobile. Échanger des conseils en photographie contre des cours de cuisine végétarienne. Initier à la passion de l'escalade quelqu'un qui, en retour, vous apprendra le néerlandais : les réseaux d'échanges de savoirs représentent une initiative originale et enrichissante. Le principe sur lequel ils sont bâtis est simple : il consiste à mettre en relation des personnes qui veulent acquérir et transmettre des savoirs et à

Les petits miracles de la Cour du Chat à trois pattes

« Il y a beaucoup de vélos, déposés au bas d'un escalier, au fond d'une cour ou d'un garage, voire mis à la ferraille, qui peuvent pourtant encore servir. Le problème, c'est que faire réparer un vélo coûte – très – cher. Le plus souvent, un marchand professionnel proposera d'en acheter un neuf !¹ » Partant de ce constat, Josué Franssen a mis sur pied un atelier de réparation de vélos, où des outils et des conseils de bénévoles sont proposés aux cyclistes qui viennent eux-mêmes soigner leur « monture ». Pas besoin donc d'être un incollable en mécanique pour pousser la porte de l'Atelier du Chat à trois pattes² : on répare soi-même, mais on reçoit un coup de main, des trucs et ficelles donnés par Hubert ou Philippe, animateurs bénévoles. Les « initiés » sont ensuite invités à conseiller à leur tour les nouveaux venus. Les personnes qui ont beaucoup de temps, mais peu d'argent, ou qui sont soucieuses de recycler plutôt que de remplacer, y trouvent un lieu où les savoirs s'échangent autour de cadres, de roues, d'outils, et d'une tasse de café. Car la Cour du Chat à trois pattes est aussi un lieu de rencontre, qui suscite d'autres initiatives : atelier cuisine pour le repas collectif du soir, atelier couture, atelier artistique, ... et une fête annuelle, au mois d'août.

1. Extrait de « Dans la cour, un atelier pour vélos estropiés », *Le Soir*, 11 juin 2002.

2. Du nom de la cour dans laquelle se déroule l'atelier.

Porteuses d'une multitude de savoirs

Vendredi matin, rendez-vous au sein de l'association La voix des femmes à Saint-Josse (Bruxelles). Que va-t-on y faire ? Il s'agit ici de prendre un moment pour revenir sur les savoirs, savoir-faire, les expériences de la vie de chacune.

S'interroger sur ce que je sais faire, sur ce que j'ai appris il y a longtemps dans mon pays d'origine, ce que j'ai appris avec mon entourage, ce que j'ai appris à l'école, ce que j'apprends ici et maintenant.

Ces savoirs ou bouts de savoirs que chacune a pu expérimenter seule ou avec d'autres dans sa vie de tous les jours seront exprimés en groupe lors de notre rencontre par le biais d'un petit outil de « repérages de savoirs » : le jeu de cartes sur les savoirs.

C'est ainsi que nous avons pu proposer aux femmes de former des groupes de cinq et de se lancer dans l'aventure de dire, se rappeler, d'expliquer aux autres ce que je sais faire, avec qui j'ai appris ce savoir ou bout de savoir et comment.

Les petits groupes sont vite partis dans des discussions animées, aidés par les animatrices. Les savoirs fusaient de toute part : faire un brushing, savoir conduire, la broderie, les recettes de cuisine, les soins du visage, le rangement, etc.

Cette rencontre a pu mettre l'accent sur la prise de conscience pour chacune de la multitude des savoirs mis en pratique dans la vie de tous les jours, et ainsi de se reconnaître porteuse de ceux-ci. Nous avons pu ensemble mettre l'accent sur l'importance à donner à tous les types de savoirs (sans hiérarchie). Réfléchir sur la façon dont on apprend peut également aider à se lancer vers de nouveaux apprentissages.

Cette animation a également donné lieu par la suite à divers échanges de savoirs entre les femmes lors d'une seconde animation. Trois femmes se sont lancées dans l'aventure en proposant un échange autour de la coiffure, la théorie du code de la route et un échange autour des recettes de cuisine. Un échange très vivant où la participation de chacune témoignait de la richesse du groupe en matière de savoirs.

Paulina Romero, Mouvement francophone de Belgique des réseaux d'échanges réciproques de savoirs

les amener à échanger leurs connaissances respectives⁴. » Ces réseaux ont le mérite de remettre à l'honneur les échanges non monétaires et donc de reconnaître aux personnes – et à leurs savoirs – une valeur autre qu'économique : ce n'est pas parce qu'on n'a par exemple pas d'emploi ou pas de diplôme qu'on n'est pas détenteur de nombreux savoirs qui peuvent être utiles à d'autres. Leur second grand avantage est le tissage de liens sociaux entre personnes potentiellement issues de tous les milieux, puisque les savoirs échangés peuvent être intellectuels (cours de langue ou d'informatique) ou manuels (cuisine, mécanique, ...).

Aller au spectacle n'est pas un luxe

Aller au spectacle, c'est une façon de se divertir, bien entendu. Mais c'est aussi une façon d'appartenir à la société, de partager ses codes, ses références. De ne pas être exclu, tout simplement. Pour les personnes vivant en situation de pauvreté, ces « sorties » sont bien souvent tout simplement inaccessibles. Financièrement d'abord, mais aussi parce que ces personnes ne se sentent pas « chez elles » dans des lieux consacrés à la Culture. Tenue vestimentaire, façon de s'exprimer, de se comporter... Autant de codes qui sont l'apanage d'un certain milieu et auxquels ils se sentent étrangers.

Musées gratuits

Depuis le 7 mai 2005, douze musées de la Communauté française de Belgique sont ouverts gratuitement (pour ce qui concerne les collections permanentes à tout le moins) le premier dimanche du mois. *Les musées fédéraux devraient sans doute nous suivre*, espère Fadila Laanan, de la Culture en Communauté française*. Un musée de La Louvière avait devancé cette initiative et le musée d'Ixelles pratique également la gratuité le premier dimanche de chaque mois.

L'exemple de la Grande-Bretagne prouve le bien-fondé de ce type d'initiative : les musées y sont gratuits depuis décembre 2001. La fréquentation a augmenté de 66 %, soit cinq millions de visiteurs supplémentaires !

* *Le Soir*, vendredi 31 mars 2006

Certaines associations de quartier, qui travaillent avec les femmes, les enfants ou les jeunes, organisent, à la demande des participants, des visites de musées, d'expositions, des excursions. Pour beaucoup, c'est la première fois qu'ils/elles sortent de leur ville, voire de leur quartier.

De façon plus structurelle, des initiatives comme Article 27 tentent de remédier à cette inégalité d'accès à la culture. Le principe est simple : les personnes qui vivent des difficultés économiques peuvent se procurer des tickets « article 27 » auprès de leur CPAS ou d'une association de lutte contre l'exclusion sociale qui a établi un partenariat avec l'asbl Article 27. Le spectateur se présente ensuite au guichet du spectacle qu'il souhaite voir (dont les organisateurs ont également établi une convention avec l'asbl) et paie un tarif réduit de 1,25 euro. Article 27 est financé par différents pouvoirs publics⁵.

Le monde politique fait des efforts dans le même sens, en soutenant ce type d'initiatives ou en décrétant la gratuité des musées un dimanche par mois en Communauté française et l'après-midi du premier mercredi du mois pour les musées « fédéraux » situés en Région bruxelloise. Dans le monde artistique également naissent des projets qui promeuvent la participation de tous aux ac-

4. Extrait du site <www.yaka.org>.

5. Voir <www.article27.be>.

Au milieu des difficultés, le plaisir d'une sortie

À l'Églantier*, nous avons toujours voulu donner la possibilité aux femmes hébergées d'accéder à la culture. Dans les années 1980, nous les accompagnions au ciné-club organisé dans une école. C'est donc tout naturellement que nous avons répondu favorablement à la mise en place d'Article 27 en Brabant wallon.

À plusieurs reprises, nous avons organisé des soirées au théâtre Jean Vilar, ou au théâtre de la Valette. Les enfants participent au spectacle jeune public du centre culturel local... Notre priorité est de faire découvrir, redécouvrir le plaisir de fréquenter des lieux culturels.

Cela permet aussi de se laisser aller au débat, à l'échange d'idées. Les soirées entre adultes permettent aux mamans de souffler un peu, de prendre du plaisir à une sortie. C'est une expérience nouvelle pour la plupart d'entre elles...

Nous profitons aussi des journées gratuites dans les musées. Ainsi, en mars dernier, nous avons suivi le parcours proposé par Amnesty International au Musée d'art ancien sur la place de la femme dans la peinture. L'occasion était trop belle pour franchir les portes de ce grand musée, d'oser s'arrêter devant des tableaux, de se raconter l'histoire de l'œuvre et aussi notre histoire, de partager nos émotions. La culture et l'accès à la culture sont nécessaires, indispensables à la reconstruction de ces femmes souvent blessées par leur parcours de vie. »

Geneviève Descamps, L'Églantier

* L'Églantier est une association de Braine-l'Alleud qui accueille des femmes en difficulté et, le cas échéant, leurs enfants.

Un pont entre deux mondes

Depuis quelques années, la Monnaie permet un accès à l'univers de l'opéra aux personnes qui en sont habituellement exclues pour des raisons diverses : maladie, handicap, exclusion sociale, culturelle, économique, ... C'est une volonté forte de Bernard Foccroulle, directeur du Théâtre royal de la Monnaie, de créer un accès démocratique à l'univers lyrique. Il est convaincu que la participation des publics diversifiés à la vie culturelle de la cité est source de dynamisme social et culturel.

Pour lever un des obstacles à l'accessibilité, l'ensemble des activités est offert gratuitement grâce aux financements publics et privés, ainsi qu'au Théâtre royal de la Monnaie, au Palais des beaux-arts et au Concours Reine Elisabeth. Cette volonté est relayée dans la pratique par le programme « Un pont entre deux mondes » qui, concrètement, organise l'accès aux activités.

Les objectifs :

- découvrir la vie d'une grande maison d'opéra ;
- avoir une place dans ce monde à travers les spectacles, les visites guidées, les rencontres musicales, etc. ;
- prendre du plaisir, s'é mouvoir, alimenter son monde imaginaire au niveau personnel.

Pour atteindre ces objectifs, « Un pont entre deux mondes » propose trois types d'activités différentes : un programme trimestriel de spectacles, les visites guidées, les ateliers Voix-Mouvements dans les associations (sociales, thérapeutiques, ...).

D'après le site web <www.cdkd.be>. Voir aussi <www.lamonnaie.be>.

Une personne peut avoir des besoins culturels même si elle n'a pas de quoi manger ou si elle n'a pas de toit. Ce peut être même la seule façon qui lui reste de se raccrocher à quelque chose. Lorsqu'on vit dans la pauvreté, l'accès à la beauté de la nature ou de l'art demeure un besoin profond. La culture est une nourriture essentielle pour l'être humain. Le matériel, au sens large, ne suffit pas pour redonner de l'élan dans une vie.

Monique Couillard,
(dans « Conjoncture », revue d'ATD Quart Monde).

« La culture est un lieu de pouvoir, au même titre que le politique et l'économique, car ce sont les représentations que l'on peut faire de la réalité qui permettent de la faire exister dans la conscience des personnes et d'agir sur elle. L'exclusion culturelle entraîne une exclusion sociale et la domination des uns sur les autres. La démocratisation de la culture est donc un problème de démocratie tout court... »

Théâtre de la Communauté, Seraing



**Devenir un acteur culturel, c'est une valorisation,
une cure de confiance en soi,
une source de reconnaissance.**

tivités culturelles : Bernard Focroulle, directeur du Théâtre royal de la Monnaie, a toujours eu à cœur de rapprocher le monde populaire des arts « nobles » (voir encadré).

Monter sur scène

Accéder à la culture en tant que spectateur, c'est bien. En être l'acteur, c'est encore mieux. Un superbe exemple d'une création culturelle populaire et métissée est la Zinneke Parade qui enchante les rues de Bruxelles tous les deux ans. Plus de 2000 personnes, au sein de dizaines d'associations, ont préparé cette parade charmée durant plus de 18 mois. Un mélange foisonnant de couleurs et de cultures, qui renvoie aux Bruxellois une image positive d'une société métissée.

D'autres initiatives offrent aux jeunes et aux adultes l'occasion de créer eux-mêmes un spectacle. C'est le cas des groupes de théâtre-action⁶. Des personnes vivant des situations d'exclusion sociale se rassemblent, discutent, s'informent et créent une pièce de théâtre sur un sujet qui les concerne, de près ou de loin. Il peut s'agir de leur propre situation, comme le surendettement, le chômage, l'immigration, ou de thèmes plus globaux, comme la spéculation financière (« Y a pus d'argent dans l'mur », qui accompagnait notre campagne de 1998 sur la spéculation financière, était l'œuvre de personnes sans emploi, épaulées par un professionnel). Le théâtre-action, bel exemple de démarche d'éducation permanente, a le double mérite de donner la parole à des hommes et des femmes qui ne la prennent pas habituellement, et de sensibiliser les spectateurs aux inégalités, autrement que par des statistiques ou des lectures théoriques. Il permet de vraies rencontres entre le public et les comédiens amateurs, acteurs dans tous les sens du terme.

6. Voir <www.theatre-action.be>

Nous voici au terme de ce parcours sur les multiples chemins du savoir. **Des savoirs.** Ce n'est pas un hasard si, tout au long de ce texte, nous avons mis ce mot au pluriel. Pour vivre dignement dans la société, il faut acquérir des savoirs, depuis la petite enfance et durant toute la vie. Savoirs scolaires, savoir-être, savoir-faire qui nous permettent de construire notre vie personnelle, professionnelle, sociale. Ceux et celles qui, parce qu'ils vivent des situations socio-économiques ou familiales difficiles, éprouvent des difficultés dans l'acquisition de ces savoirs devraient trouver sur leur chemin les coups de pouce nécessaires : des instituteurs et professeurs formés pour accueillir des enfants peu familiers de la culture scolaire, des écoles ouvertes à la mixité sociale et à la valorisation de différents types de savoirs, des activités extrascolaires accessibles et ouvertes à tous, un système solide d'éducation permanente qui prouve qu'il n'est jamais trop tard pour savoir.

Il faut aussi que tous les savoirs aient leur place, y compris ceux qui ne sont pas valorisés dans notre société, parce que pas « rentables » ou pas assez prestigieux. Ces multiples savoirs qu'acquièrent et transmettent les familles pauvres pour faire face aux difficultés de l'existence. Tout comme ces savoirs qui sont encore trop souvent l'apanage des femmes : l'éducation des enfants, la gestion du ménage, la cuisine, la couture, ... (notons que quand ces savoirs sont valorisants – pédiatres, chefs-coqs, grands stylistes –, ils deviennent bien souvent l'affaire des hommes). Les savoirs « non rentables » sont souvent ceux qui nous sont les plus précieux car ils contribuent le plus à notre bien-être et à celui de nos proches. Les reconnaître, en particulier chez les plus pauvres, c'est reconnaître la valeur de la personne, son expérience, sa dignité en définitive.

Notre société a beaucoup à faire pour que chacun ait accès aux savoirs dont il a besoin. Le monde politique devrait mettre au centre de ses priorités tous les domaines où se joue l'accès aux savoirs : soutien aux parents, petite enfance, école, milieu associatif, ludothèques/bibliothèques, culture, éducation permanente, ... Il suffit de lire cette liste pour se rendre compte qu'on est loin de la réalité. Cette impression que nous vivons une « crise éducative », qui mène souvent à l'exclusion, à la violence, parfois à des drames, ne serait-elle pas une conséquence de ces négligences ?

Et nous, à notre niveau, pouvons-nous agir ? Autour de nous, le monde associatif regorge d'initiatives qui créent du lien social et partagent les savoirs : maisons de quartier, groupes de solidarité paroissiaux ou autres, locales de la Ligue des familles, réseaux d'échanges de savoirs, groupes d'alphabétisation ou écoles de devoirs, ... Nous pouvons les soutenir, y consacrer un peu de notre temps libre. Nous pouvons également nous impliquer dans le conseil de participation à l'école de nos enfants, dans leurs mouvements de jeunesse, pour y rappeler la nécessité de donner à chacun-e toutes les chances d'accéder aux savoirs – à tous les types de savoirs.

La prochaine campagne de Vivre Ensemble, en 2007, traitera encore de l'accès aux savoirs et vous pouvez y participer activement en nous transmettant votre contribution : témoignage, réflexion, expérience, proposition, revendication... voyez les pistes d'animation à la fin de ce dossier.

Merci d'avance de votre participation !

Publications

L'Éducation populaire, Les Cahiers de l'éducation permanente, n° 25, Labor – PAC, 2005.

Questions autour du nouveau décret, Les Cahiers de l'éducation permanente, n° 26, Labor – PAC, 2005.

MOREAU Pierre, *Mieux comprendre l'exclusion sociale*, roman pédagogique, L'Harmattan, 2000.

MEIRIEU Philippe et LIESENBORGHIS Jacques, *L'enfant, l'éducateur et la télécommande*, Labor, 2005.

Des envies individuelles au changement collectif... par les chemins de traverse, Une recherche-action sur l'éducation permanente, Vie féminine, juillet 2000 – juillet 2001.

Chansons

Yves Duteil, « Apprendre », *Sans attendre*, 2005.

Jean-Jacques Goldman, « Il changeait la vie », *Entre gris clair et gris foncé*, 1987.

Audiovisuel

Que serais-je sans droits ?, reportage vidéo dont une séquence traite de l'accès aux savoirs et l'autre de l'insertion socio-professionnelle, Vivre Ensemble Éducation, 2003

« *Osons ensemble* ». *Apprendre à lire et à écrire, un défi à relever*. Un DVD qui reprend les témoignages de personnes qui ont appris à lire et à écrire. Vous pouvez l'emprunter en téléphonant au 0473 67 29 24 ou en écrivant un courriel à <osons-en-parler@hotmail.com>.

Rencontre sur le chemin de l'alphabétisation, cassette vidéo, 16 min., réalisée par Lire et Écrire en décembre 2001. Téléphone 071 20 15 20 ou 02 502 72 01

Sites Internet

Ressources en éducation aux médias et à Internet (site canadien) :

<www.media-awareness.ca/francais/parents/television/gerer_ecoute_tele.cfm>.

Changement pour l'Égalité – CGE : www.changement-egalite.be

www.theatre-action.be

www.article27.be

www.yaka.org

www.acrf.be (Action chrétienne rurale féminine)

www.ludothèques.be

Pour une approche pratique et ludique de l'accès aux savoirs

Tu sais quoi ?

Objectif Montrer qu'il y a différentes sortes de « savoirs » qui sont tous importants pour une vie épanouie, essayer d'élaborer une définition du savoir.

Matériel 20 petits papiers par personne, stylos, un tableau.

Durée Au moins une heure, de préférence deux.

Public À partir de 12 ans

Chacun note en silence une vingtaine de choses qu'il sait.

Laisser courir l'inspiration, il n'y a pas de réponses idiotes. Bien préciser qu'il s'agit d'être capable de, pas d'avoir envie ou d'aimer. Ex. : je ne sais pas quitter mes enfants plus de trois jours = je n'aime pas, mais j'en suis capable (au sens physique du terme). La réponse doit commencer par un verbe. Ex. : je sais... jouer de la guitare, préparer un potage, lire et écrire, parler telle langue, ...

En petits groupes :

- Regrouper spontanément, sans catégories prédéfinies, ces éléments en deux ou plusieurs ensembles.
- Définir ensuite les catégories, toujours de façon ouverte, sans directive précise (exemples possibles : savoirs scolaires/familiaux et traditionnels, intellectuels et manuels, lucratifs ou non lucratifs, valorisés ou non dans notre société...).
- Dans ce que je sais, qu'est-ce qui m'est le plus utile d'un point de vue « économique » (accès à un emploi) (ex. : savoir lire et écrire sans faute). Qu'est-ce qui participe le plus à mon bien-être personnel et à celui de mes proches (ex. : jouer de la guitare, cuisiner) et au développement de la société (au niveau local, ou plus global) ?
- Suite à cet exercice, chercher à définir le savoir, en tenant compte de ce qu'on a dit auparavant. Mettre ensuite en commun et essayer d'arriver à un consensus... et nous envoyer votre proposition !

Je sais + tu sais = nous savons !

Objectif

Faire émerger les savoirs de chacun, mettre en exergue leur diversité, montrer que beaucoup de savoirs, utiles ou agréables, ne relèvent pas des savoirs scolaires et ne dépendent pas des points du bulletin.

Le but n'est pas de raconter une anecdote ou de montrer un objet insolite, ni de faire une élocution traditionnelle, mais bien de transmettre un savoir que l'on possède, venant de la famille, de la culture, de l'expérience de vie

Remarque

Les participants devront s'engager à respecter tous les savoirs qui leur seront transmis. Aucun savoir n'est moins valable qu'un autre, ils font tous partie de notre personne et leur partage enrichira chacun des participants. Cette atmosphère de respect est fondamentale pour que la démarche soit source d'unité et de solidarité et non de mépris et de moqueries.

Durée

Activité à étaler sur un trimestre, voire une année, une ou quelques heures (ou partie d'heure) par semaine. Selon les savoirs qui vont être apportés, cette activité pourra être intégrée dans différents cours. Elle peut également être menée dans un groupe, un mouvement de jeunesse ou d'éducation permanente, un quartier, ... Elle ne sera alors pas nécessairement limitée dans le temps.

Voir <http://perso.wanadoo.fr/jacques.nimier/livre_echange_savoirs.htm> ou <www.mirers.org> sur les réseaux d'échanges de savoirs.

Cette activité sera idéalement précédée de la première (définition du savoir) ou d'une discussion sur ce thème : qu'est-ce que le savoir ?

Déroulement

Chaque personne est invitée à réfléchir à un savoir qu'elle souhaite partager avec les autres. Exemples : réaliser ensemble une recette de cuisine familiale, montrer la collection de timbres du papa ou du grand frère et parler philatélie, proposer un bricolage, raconter un fait marquant de l'histoire familiale, apprendre une chanson à la classe ou au groupe, expliquer quelque chose que l'on a appris lors d'une visite touristique en vacances (grottes, musée, histoire, ...), raconter une légende de sa culture ou de son terroir (ou de celle/celui des parents ou grands-parents). En classe, les enfants disposeront d'un délai (une semaine par exemple) pour qu'ils aient le temps d'en parler à la maison, de contacter l'un ou l'autre membre de la famille si c'est nécessaire.

Le professeur ou l'animateur rassemble toutes les propositions et l'on décide ensemble d'un calendrier. Le ou les professeurs peuvent partir de certains savoirs apportés par les enfants pour embrayer sur des matières telles l'histoire, la géographie, l'éveil, les sciences, le français, la religion, ...

Exemples : un enfant originaire d'Afrique propose une recette de cuisine. À partir des ingrédients utilisés, on peut aborder le climat du pays, les cultures (agriculture) qui y sont pratiquées et leur adaptation à la géographie ou au climat. On peut situer son pays d'origine sur une carte, parler de l'histoire du pays, de ses atouts et difficultés actuels, ...

Un enfant raconte comment son grand-père ou arrière-grand-père a vécu pendant la seconde guerre mondiale. Le cours d'histoire pourra aborder cette période à partir du vécu de cette personne, ce qui sera concret et vivant pour les enfants.

A partir d'une légende, on peut travailler en histoire sur le contexte, en français sur le vocabulaire, l'expression orale, le jeu théâtral éventuellement,...

L'interaction entre cette activité et le contenu des cours variera bien entendu en fonction des savoirs partagés et des possibilités des professeurs concernés. Elle est cependant souhaitable pour montrer le lien et la complémentarité entre les savoirs familiaux, patrimoniaux, traditionnels et les savoirs scolaires.

Jeu Motus

Objectif S'exprimer sur la perception que chacun a du mot « savoirs ». Élaborer ensemble une définition.

Durée 2 périodes de cours ou 2 heures.

Matériel Jeu « Motus », disponible dans les bureaux régionaux de Vivre Ensemble. Il comprend un grand nombre de petites cartes représentant toutes sortes d'objets.

Public À partir de 12 ans.

Question de départ : Qu'évoque pour vous le mot « savoirs » ?

Chacun choisit ses cartes (voir règles du jeu Motus) en silence et explique le pourquoi. L'animateur prend note des éléments de chaque intervention (sauf s'ils ont déjà été dits). Ensuite, on travaille en petits groupes (dans la même pièce pour avoir le tableau sous les yeux ou en ayant reçu une copie des notes que quelqu'un a prises) pour essayer d'élaborer une définition des savoirs. La définition doit aussi préciser la fonction des savoirs, « à quoi ils servent ».

On met ensuite en commun et on débat pour essayer d'arriver à une définition qui obtienne un consensus.

Analpha... bête ?

Objectif Prendre conscience de ce que vivent les personnes qui ne savent ni lire ni écrire.

Public 12 ans et plus.

Durée Une ou deux heures de cours.

Matériel Papier, appareil (radio, appareil photo, petit électro-ménager, ...), enveloppe, boîte de conserve, jeu de société, ... (voir la liste des documents à coder).

Préparation *La préparation demande un peu de temps et de « bricolage ». Le matériel réalisé servira idéalement à plusieurs classes ou groupes. Si vous avez réalisé ce matériel et que vous êtes disposés à le prêter, faites-le savoir à votre animateur régional. Faites de même si, au contraire, vous souhaitez réaliser cette activité mais que vous manquez de temps. Peut-être quelqu'un d'autre a-t-il déjà fait le travail...*

Le professeur ou l'animateur prépare une série de documents dans un code inconnu des élèves (avec des caractères trouvés dans word par exemple, □○○**¢☐∇**:**π ou dans un alphabet ou une langue inconnue : « texte » écrit au tableau, mode d'emploi à côté d'un appareil (certains appareils contiennent des modes d'emploi dans un grand nombre de langues, dont certaines dans d'autres alphabets... du travail « tout fait » !), courrier dans une enveloppe, bulletin d'élève, courriel imprimé, circulaire dans le journal de classe, enseigne de magasin, facture, ticket de caisse, boîte de conserve recouverte d'une étiquette « codée », jeu de société avec règle « codée », ... Les documents et objets sont répartis dans le local.

L'animateur prépare également une feuille avec autant de consignes qu'il y a de « postes ». Exemple : Poste 1 : vous devez faire les courses au supermarché et vous avez besoin de : un carton de lait, une boîte de petits pois, un savon hypoallergénique. Poste 2 : vous allez chercher votre enfant de 4 ans à l'école. Il vous annonce, tout heureux, qu'il part en excursion deux jours plus tard et qu'il y a un papier dans le cahier de communication. Poste 3 : vous avez décroché un emploi de femme de ménage grâce aux chèques-service. Vous arrivez chez votre « patron » et les consignes de nettoyage sont écrites sur une feuille sur la table, etc.

Remarque : ce jeu a été testé aux Journées d'Été d'Entraide et Fraternité/Vivre Ensemble. Si vous souhaitez une liste complète de consignes, vous pouvez les demander par mail à <isabelle.frank@entraide.be> ou au 02 227 66 86. L'activité se fera par groupes de deux (ou trois). Chaque groupe ira à un poste différent. La liste des postes est donc décalée : le premier groupe commencera par le poste 1, le deuxième par le poste 2, etc.

Une fois les participants assis, soit on fait un tour de présentation si on ne se connaît pas, soit on distribue directement à chacun un papier avec une brève explication de l'activité : « Vous allez vous mettre par groupes de deux et être mis face à une série de situations de la vie quotidienne. Mais vous allez rencontrer des difficultés. À chaque poste, répondez aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qui pose problème ?
- Qu'allez-vous faire pour vous en sortir ?
- Comme me sentirais-je si je rencontrais cette situation dans la vie réelle ? »

Une partie des feuilles est en langage codé, l'autre en français. Les « analphabètes » devront donc aller vers les autres pour avoir accès aux consignes.

La liste induite par les objets n'est pas exhaustive, on peut la compléter (sous-titres à la télé ou au cinéma, programmes télé, suivi de la scolarité des enfants, jeux avec les enfants, ...).

Une fois le parcours terminé, on se remet en grand groupe et on échange à partir du ressenti de chacun, pour déboucher sur des solutions individuelles mais aussi collectives, politiques. On peut ensuite voir ou entendre le témoignage de personnes qui ont appris tardivement à lire et à écrire (voir *Que serais-je sans droits*, chapitre « Accès au savoir », vidéo publiée en 2003 par Vivre Ensemble, ou le DVD *Osons ensemble* et *L'illettrisme, il faut le vivre* de l'association Osons en parler (Lire et Écrire Verviers), ou encore *Rencontre sur le chemin de l'alphabétisation*, cassette vidéo, 16 minutes, faite par Lire et Écrire en décembre 2001. Téléphone 071 20 15 20 ou 02 502 72 01

Idéalement, on invitera ensuite un témoin qui racontera son parcours et dialoguera avec les élèves.

Préparez la campagne 2007 avec nous !

Faites-nous connaître vos expériences, vos avis, vos propositions !

Fin 2005 : Vivre Ensemble Éducation mène campagne en faveur du droit au logement. Des conférences-débats, des ateliers d'échanges, des initiatives originales menées avec des associations actives sur le terrain : un peu partout en Wallonie et à Bruxelles, des groupes réfléchissent sur la situation du logement. Début 2006, des rencontres ont lieu avec les ministres concernés afin de porter les propositions émises durant cette campagne et soutenues par plus de 25 000 signatures.

Notre nouvelle démarche de réflexion et d'interpellation s'étalera sur deux ans (2006 et 2007). Elle concerne l'accès aux savoirs.

Première étape : de septembre 2006 à janvier 2007

Objectif : Susciter le questionnement, récolter des témoignages, des réflexions, des interpellations politiques... à partir notamment du questionnaire ci-joint. Tous ces apports seront ensuite « digérés », analysés par Vivre Ensemble.

Le dossier que vous tenez en mains lance des pistes de réflexion sur les inégalités d'accès aux savoirs et sur la non-reconnaissance de certains savoirs qui existent dans notre société, notamment à l'école. Il met aussi en évidence des expériences ou des lieux créatifs qui s'attachent à rendre plus effectif l'accès aux savoirs – et le partage de ces savoirs. Des extraits de ce dossier peuvent servir de point de départ pour un échange, une réflexion, un débat.

Deuxième étape : notre campagne de fin 2007

Répercuter vos avis, vos questions, vos propositions. Un autre dossier, une expo ou une vidéo sera réalisé(e) à partir de vos apports.

Ces derniers feront l'objet d'interpellations citoyennes et politiques que nous porterons **avec vous**.

Apportez dès maintenant votre contribution !

→ Vous avez des réflexions, des expériences ou des propositions politiques à émettre concernant ce thème de l'accès aux savoirs ?

→ Vous avez des outils pédagogiques (cdrom, vidéo, BD, jeux), des réalisations artistiques, des affiches, des photos à partager... mettant en évidence vos « pratiques d'accès aux savoirs ou d'échanges de savoirs » ?

Envoyez-les nous, accompagnés du formulaire ci-dessous, avant le 31 janvier 2007, pour qu'ils enrichissent notre campagne 2007, qui sera aussi un peu la vôtre.

Vivre Ensemble Éducation
32, rue du Gouvernement provisoire
1000 Bruxelles
Courriel : vee@entraide.be

Pour mener votre réflexion...

Nous vous proposons de partir de trois idées principales qui apparaissent en filigrane de notre dossier.

1. « Dans toute démarche d'accès aux savoirs, le regard que l'on pose sur l'autre (ou que la personne pose sur elle-même) est fondamental ».

- Quel regard portent l'école, le quartier, l'entourage, les médias, le CPAS, les responsables politiques, sur les personnes avec lesquelles votre association travaille ?
- Quel regard votre association porte-t-elle sur ces personnes ?
- Quel regard ces personnes portent-elles sur elles-mêmes ?
- Que fait votre association pour changer le regard porté sur ces personnes par les autres ou par elles-mêmes ?
- Quels sont les obstacles, les freins que vous rencontrez dans cette démarche ?
- Pouvez-vous illustrer tout cela par des exemples concrets ?

2. Tout individu, toute famille, tout groupe a des savoirs. Que ce soit à l'école ou ailleurs, il est fondamental de partir des savoirs individuels de la personne et des savoirs collectifs de la famille, du quartier, du groupe social concerné.

- Comment l'école, l'entourage, le quartier ont-ils ou non, aujourd'hui ou par le passé, reconnu les savoirs des personnes ou des groupes avec lesquels vous travaillez ?

- Que fait votre association pour que les savoirs des personnes ou des groupes avec lesquels vous travaillez soient davantage pris en compte, reconnus, valorisés ?
- Comment votre association encourage-t-elle les personnes ou les groupes à prendre conscience qu'ils ont des savoirs à partager ?
- Quels sont les obstacles, les freins que vous rencontrez dans cette démarche ?

3. « On ne se libère pas seul, on se libère avec d'autres », disait en substance Paolo Freire. La dimension collective est fondamentale dans « l'apprentissage », surtout si l'on veut amener les personnes et les groupes dans une dynamique de changement de la société (du niveau local – de son quartier, de sa commune – jusqu'à des niveaux régionaux, nationaux, internationaux).

- La formation et l'action collective sont-elles une des dimensions importantes de votre association ?
- Comment les personnes et groupes avec lesquels vous travaillez entrent-ils dans une dynamique de « changement de la société » ?
- Avez-vous des exemples concrets ?

Formulaire à renvoyer avec votre contribution

Nom et description succincte du groupe (s'il y a lieu)

Nom du responsable

Adresse de contact

Téléphone

Courriel

Remarques

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Dossier « Que serais-je sans droits ? »

Publié en 2003, ce dossier pédagogique de 24 pages introduisait la thématique « droits humains » au travers de quatre thèmes : la participation, le logement, l'insertion sociale et le partage du savoir.

Prix de vente : 5 euros



Reportage vidéo « Que serais-je sans droits ? »

En complément à ce dossier, cette vidéo permet de rencontrer divers acteurs de terrain. Une manière dynamique d'entrer dans la problématique des droits humains grâce à ces divers témoignages. Les séquences peuvent être vues séparément.

Version VHS : 8 euros

Version DVD : 9 euros



Dossier « Chemins de participation »

Publié en 2004, ce dossier de 32 pages explore les différents niveaux de la participation : depuis la reconnaissance de la dignité essentielle de chaque être humain jusqu'à l'action politique menée par des associations rassemblées en réseaux.

Prix de vente : 7,5 euros



Dossier « Dis, tu crèches où ? »

Publié en 2005, ce dossier de 44 pages propose un tour d'horizon des problèmes d'accès au logement en Wallonie et à Bruxelles, en dix fiches thématiques (logement social, qualité des logements, devenir propriétaire, les gens du voyage, ...). Il reprend également en détails les revendications politiques émises à l'occasion de la campagne.

Prix de vente : 5 euros

Ces documents sont disponibles soit dans votre bureau régional,
soit au 32, rue du Gouvernement provisoire à 1000 Bruxelles
02 227 66 80 <nr@entraide.be>